

C-01-2006

**Étude sur les besoins de formation, de
recherche et de diffusion des organismes
nationaux de loisir en lien avec l'économie
sociale**

**Michel Nolin
Professeur-chercheur
UQTR**

Janvier 2006

Cahiers de l'ARUC-ÉS

Cahier N° C-01-2006

« Étude sur les besoins de formation, de recherche et de diffusion des organismes nationaux de loisir en lien avec l'économie sociale »

Michel Nolin

Professeur-chercheur, Département des sciences du loisir et de la communication sociale université du Québec à Trois-Rivières

ISBN 2-89276-393-2

Dépôt Légal: Janvier 2006

Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

Note au lecteur

Le lecteur voudra bien considérer que le présent rapport ne contient que les parties principales émanant de l'ensemble du rapport de recherche. Ainsi, aucune donnée relative à chacun des organismes nationaux de loisir, pour chacun des secteurs de regroupement du Conseil québécois de loisir, n'apparaît dans cette présentation. Ce dernier devra se référer au second rapport qui rassemble les informations analysées pour chacun des organismes nationaux de loisir de même que l'analyse des données pour chacun des secteurs de regroupement*.

Le rapport de recherche contenant l'ensemble des parties de l'étude est disponible auprès du Conseil québécois du loisir.

*Secteurs de regroupement du Conseil québécois de loisir :

Secteur culturel;

Secteur plein air;

Secteur scientifique;

Secteur socio-éducatif;

Secteur touristique.

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes suivantes de leur contribution à la réalisation de cette recherche. Mentionnons d'abord madame Sonia Vaillancourt, du Conseil Québécois du loisir, Louis Jolin, professeur au département des études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, les représentants des organismes nationaux de loisir, membres du Conseil québécois du loisir. Tous ces gens ont eu un apport particulier en regard au contenu de cette étude.

Aussi, nous tenons à souligner la collaboration exemplaire des assistantes de recherche, mesdames Marie-Soleil Bergeron et Monica Jekovska qui, en des temps particuliers, ont su apporter une aide précieuse au responsable de ce projet.

Les partenaires financiers de cette recherche sont :

Le Conseil québécois du loisir, grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale - Cap loisir et tourisme social

Résumé

Par cette étude, nous poursuivions trois objectifs, à savoir : dresser un portrait des organismes nationaux de loisir (ONL) en regard de leurs intérêts et interventions reliés à la dimension économie sociale; connaître les besoins de recherche, de formation et de diffusion des organismes nationaux de loisir, tenant compte de leur problématique de développement et d'intervention, plus particulièrement en regard de l'économie sociale; identifier, pour chacun des secteurs d'intervention auxquels s'intéresse le Conseil québécois du loisir (CQL), les perspectives et stratégies de réponse aux besoins. Dans ce rapport, il est fait mention des résultats se rapportant aux deux premiers objectifs. L'atteinte du troisième objectif demeure l'objet d'une action en cours.

Comme mentionné dans la note au lecteur, seule l'analyse des données pour l'ensemble des organismes se rattachant à un même secteur d'intervention du CQL a été présentée. Ces derniers sont au nombre de cinq, soit les secteurs culturel, scientifique, socio-éducatif, plein air et tourisme. Fait suite une analyse du contenu des rencontres de consultation auprès des représentants des ONL. Finalement, une interprétation de l'analyse des données pour l'ensemble des organismes tout secteur confondu vient clore ce rapport.

Une des observations qui ressort du portrait des organismes nationaux de loisir est à l'effet que ces derniers ont une panoplie d'interventions, autant en recherche qu'en formation et diffusion, mais peu, pour ne pas dire aucune d'entre elles, sont identifiées à l'économie sociale. Toutefois, et la nuance est importante, il n'est pas dit qu'aucun geste ne va dans le sens de lier leur intervention à l'économie sociale. Pour reprendre un élément du discours tenu lors des rencontres avec les ONL, les fédérations ont agi et agissent en lien avec l'économie sociale, mais sans le savoir ni le vouloir parfois. Aussi, depuis le début de cette étude pendant laquelle des actions ont été conduites par le CQL, entre autres pour soutenir des interventions des ONL en relation avec l'économie sociale,

il est plausible de croire que le caractère économique de ces mêmes organismes a pris de l'ampleur à travers certaines de leurs actions. Cependant, ceci s'avère un énoncé à vérifier dans une autre étude.

Table des matières

Note au lecteur	i
Remerciements	ii
Résumé	ii
Introduction	1
<i>Contexte</i>	<i>1</i>
<i>Bref énoncé de la problématique</i>	<i>1</i>
<i>Objectifs du projet d'étude</i>	<i>2</i>
<i>Résultat anticipé</i>	<i>3</i>
1. Méthodologie	4
<i>Variables à l'étude</i>	<i>4</i>
<i>Stratégies de cueillette de données</i>	<i>5</i>
2. Présentation et analyse des données	7
2.1 Secteur culturel	8
<i>Analyse des données</i>	<i>8</i>
2.2 Secteur plein air	11
<i>Analyse des données</i>	<i>11</i>
2.3 Secteur scientifique	14
<i>Analyse des données</i>	<i>14</i>
2.4 Secteur socio-éducatif	18

<i>Analyse des données</i>	18
2.5 Secteur touristique	23
<i>Analyse de données</i>	23
3. Interprétation de l'analyse des données	31
Conclusion	43
Annexe 1	46
Annexe 2	48
Annexe 3	50
Annexe 4	54

Introduction

Contexte

En novembre 2000, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÈS) acceptait la création d'un neuvième chantier, soit celui intitulé « Loisir et tourisme social ». Dans le contexte de la mise en place de ce chantier, il a été reconnu par les partenaires ayant promu la création de ce dernier que la connaissance des besoins et intérêts des intervenants associatifs en loisir, plus particulièrement en lien avec l'économie sociale, s'avérait insuffisante. En février 2001, des partenaires se réunissent pour discuter et adopter un plan de travail en lien avec la thématique du chantier, soit loisir - tourisme social et économie sociale. L'un des projets retenus consiste en une étude des besoins de formation, de recherche et de diffusion des organismes nationaux de loisir (ONL), tout particulièrement en regard de l'économie sociale. Ce sont le Conseil québécois du loisir (CQL) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui en assurent la réalisation.

Bref énoncé de la problématique

Ces organismes nationaux inscrivent leurs actions en loisir dans une diversité de secteurs : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme. Ils sont le carrefour du développement et interviennent sur l'accessibilité, la formation, la sécurité, l'information et la diffusion. Toutefois, sous l'angle de l'économie sociale, il appert que ces organismes et ces secteurs ont des niveaux d'intervention et de développement fort différents.

Les organismes nationaux de loisir sont reconnus comme organismes sans but lucratif mais exercent bon nombre d'activités économiques. Divers rapports en ont fait écho au cours des années et cet aspect constitue un argument important dans la rhétorique de ces derniers auprès des instances gouvernementales et autres partenaires. Il aura fallu le Sommet socio-économique sur l'économie et l'emploi en 1996 pour mettre en évidence l'apport du secteur de l'économie sociale et, du même coup, interpellé à cet égard de multiples domaines

d'intervention dont celui du loisir. Toutefois, la reconnaissance et la pertinence de ce champ d'action ne sont pas évidentes pour des organisations dont le volet social de leur mission prend une place prépondérante. Il y a tout lieu de reconnaître l'état de la situation et l'intérêt des ONL au chapitre du loisir en lien avec l'économie sociale.

Objectifs du projet d'étude

Par ce projet, l'UQTR, en collaboration avec le CQL, verra à assurer l'atteinte des objectifs suivants :

- Dresser un portrait des organismes nationaux de loisir en regard de leurs intérêts et interventions reliés à la dimension économie sociale;
- Connaître les besoins de recherche, de formation et de diffusion des organismes nationaux de loisir tenant compte de leur problématique de développement et d'intervention, plus particulièrement en regard de l'économie sociale;
- Identifier, pour chacun des secteurs d'intervention auxquels s'intéresse le Conseil québécois du loisir, les perspectives et stratégies de réponse aux besoins.

La notion de besoins prend en compte les trois axes de l'ARUC-ÈS à savoir la recherche, la formation et la diffusion. Également, la référence concernant les organismes nationaux de loisir serait les organismes membres du CQL.

Pour les fins de cette étude, nous nous sommes référés à la définition proposée par le Chantier de l'économie sociale en ce qui a trait à la notion d'économie sociale. Cette dernière apparaît à l'Annexe 1 du présent rapport.

Résultat anticipé

Cette étude devrait conduire à une connaissance détaillée des organismes nationaux de loisir et ainsi faciliter la définition des orientations et des stratégies d'intervention du CQL auprès de ces derniers.

Le CQL, en collaboration avec ses organismes membres, verra à élaborer divers types de stratégies et d'ententes avec des partenaires afin de répondre aux besoins identifiés, tout en considérant les axes d'intervention de l'ARUC-ÈS.

Aussi, la connaissance des principaux intervenants nationaux en loisir facilitera le positionnement du loisir et, plus particulièrement, contribuera à faire reconnaître que l'économie sociale au Québec est présente dans une diversité de secteurs.

Évidemment, il y aura dépôt d'un rapport présentant les caractéristiques des organismes nationaux de loisir selon les variables à l'étude.

Pour ce faire, nous procéderons par des approches variées pour la cueillette de renseignements auprès des dits organismes afin de décrire et comprendre leurs divers types de besoins (recherche, formation, diffusion), leurs orientations, leurs problématiques, leurs enjeux.

1. Méthodologie

La démarche s'e réalisera en trois temps. Une première étape nous amène à rencontrer, en deux moments distincts, les ONL pour connaître l'état de situation, de même que leurs intérêts et besoins en regard de l'économie sociale. Ceux que nous avons rencontrés, dont la liste apparaît à l'Annexe 2, appartiennent à l'un ou l'autre des secteurs de regroupement du CQL. La lettre d'invitation qui leur a été adressée pour chacune des rencontres est placée à l'Annexe 3. En second lieu, il y a l'analyse de la documentation fournie par les ONL, selon certaines variables, afin de reconnaître les liens entre leur organisation et l'économie sociale. En Annexe 4 apparaît la liste des documents fournis par chacun des organismes qui ont répondu à notre demande. La troisième étape, qui est assumée conjointement par le CQL et l'UQTR, consiste à identifier les perspectives et stratégies de réponse aux besoins des ONL.

Variables à l'étude

1. Présentation des organismes :

- 1.1. Description de la mission, du membership, de la structure administrative, du financement;
- 1.2. Identification des problématiques et enjeux, des orientations et du plan d'action, des programmes d'activités et des services offerts, de la population desservie;
- 1.3. Reconnaissance des besoins : recherche, formation, diffusion;

1.4. Reconnaissance de certains principes applicables aux organismes nationaux de loisir en regard de l'économie sociale : finalité des services aux membres plutôt que du profit, autonomie de gestion, processus de gestion démocratique, la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus financiers;

1.5. Relations avec des partenaires :

Les relations peuvent être de type vertical (du local au national) ou horizontal (même palier administratif mais avec des intérêts complémentaires).

A - Relations actuelles et souhaitées : les organismes impliqués, les objets d'entente, les populations desservies, les résultats anticipés et obtenus, les conditions de réalisation;

B - Entente de partenariat actuelle et souhaitée.

Stratégies de cueillette de données

1. Description des organismes :

1.1. invitation adressée aux organismes afin d'obtenir divers types de documents susceptibles de nous procurer les informations demandées : rapport annuel, plan directeur, plan d'action, règlements généraux, programmation d'activités et offre de services, dépliant promotionnel, procès-verbal de la dernière assemblée générale, politiques diverses, études, organigramme, autres.

2. Rencontre des organismes :

Ces rencontres, sous forme d'entrevue semi-dirigée, en tenant compte des cinq secteurs de regroupement du CQL, se sont déroulées en associant les secteurs culturel et scientifique, touristique et plein air, le secteur socio-éducatif étant invité sur une base individuelle. Le compte rendu de ces rencontres viendra alimenter notre analyse au chapitre de l'interprétation de l'analyse des données.

- 2.1. Une première rencontre a eu lieu en juin 2001 au cours de laquelle les participants ont présenté l'état de situation de leur organisme en regard de l'économie sociale.

- 2.2 En juin 2003, les organismes étaient à nouveau rassemblés pour faire connaître l'état d'avancement de leurs travaux en lien avec l'économie sociale de même que leurs préoccupations à ce sujet.

2. Présentation et analyse des données

Tenant compte des objectifs poursuivis pour cette étude, nous présentons, dans un premier temps, chacun des organismes d'un même secteur de regroupement du CQL, lesquels nous ont remis des documents. L'on constatera à la lecture des informations disponibles que le portrait de chacun des organismes n'a pas toujours la même ampleur. Certaines informations étaient aussi disponibles sur le site Web des organismes.

En second lieu, nous analyserons, pour un même secteur d'intervention, les informations disponibles afin de dégager les besoins liés à la formation, la recherche et la diffusion en économie sociale. Seront aussi prises en compte les renseignements découlant de la tenue des rencontres des ONL, en considérant que les secteurs culturel et scientifique de même que les secteurs plein air et tourisme ont été regroupés.

Quant à l'atteinte du troisième objectif qui est d'identifier, pour chacun des secteurs d'intervention auxquels s'intéresse le Conseil québécois du loisir, les perspectives et stratégies de réponse aux besoins des ONL, il sera le résultat d'une rencontre CQL-UQTR découlant de l'interprétation de l'analyse des données. Il faut aussi comprendre que ces conclusions sont d'intérêt pour le chantier Loisir et tourisme social de l'ARUC-ÈS.

2.1. Secteur culturel

Analyse des données

Sept des onze organismes du secteur culturel membres du CQL en 2001 nous ont fait parvenir des documents. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la documentation s'avère très diversifiée. D'ailleurs, nous apporterons un commentaire global sur l'ensemble de la documentation reçue en conclusion à notre rapport.

Pour cet ensemble d'ONL, les principales orientations que l'on retrouve dans les énoncés de mission ont trait à la promotion du champ d'activité, d'en assurer l'accessibilité et le développement. Les catégories de membres sont diversifiées également, allant de membres individuels à des membres collectifs dont les appellations varient selon le type d'organisation. Certains organismes ont créé une catégorie de membres honoraires. Les membres constituent la population cible à rejoindre prioritairement. Quant à la structure administrative, elle nous indique s'il y a mise en place d'un conseil d'administration au sein de l'organisation, ce qui est le cas des sept ONL, le nombre d'officiers, lequel varie de sept à neuf personnes selon l'organisme, d'un comité exécutif dont un nous a indiqué l'existence, et finalement de comités de travail, auxquels font mention quatre ONL, pour traiter de certains sujets.

Quant aux sources de financement, il nous faut reconnaître leur panoplie. La majorité des ONL reçoivent des subventions d'un ou des deux paliers de gouvernement, à savoir du fédéral ou provincial, et certains ont de l'aide des autorités municipales. Deux d'entre eux ont leur propre fondation. Plusieurs indiquent bénéficier des cotisations des membres. Des activités de divers types sont réalisées en cours d'année : formation des membres, événements à grand déploiement (festival, championnat, tournoi, etc.), vente de biens (cassettes, disques, partitions, livres, revues, etc.), revenus tirés de la publicité présentée dans leurs publications, complétion de projets reliés ou non à des commandites. Que ce soit

pour l'année 2000 ou 2001, les budgets d'opération varient entre 150 000 \$ et 600 000 \$ selon l'organisme.

À la lecture des textes, certaines problématiques et enjeux majeurs ressortent. La question du financement de l'organisation, la gestion des ressources humaines en termes de roulement de personnel ou de consolidation des emplois, le développement de l'organisme par le biais des activités, l'accroissement et l'implication des membres constituent les principales préoccupations de ces ONL. Au chapitre des orientations et du plan d'action des organismes nationaux de loisir, il ressort que la question des productions (livres, revues, partitions), de l'éducation auprès des membres de l'organisme, des jeunes ou du public en général, de l'organisation ou réorganisation d'événements (concours, festivals), ou tout simplement d'assurer le maintien des services réguliers aux membres, sont ou seront l'objet d'actions des travailleurs salariés et bénévoles de ces dites organisations.

En ce qui a trait à la programmation d'activités et aux services offerts, nous sommes en droit de reconnaître que certains sont propres à chacun des organismes alors qu'un certain nombre sont de même nature pour plus d'une association. Nous n'énumérerons que ces derniers à savoir : production et vente de publications diverses, réalisation d'activités de formation, tenue d'événements d'envergure, soutien à l'organisation d'activités, représentation et défense des membres, promotion de ces derniers.

Concernant l'économie sociale, nous pouvons mentionner que les organismes nationaux de loisir du secteur culturel font peu écho à cette dimension bien que, dans les faits, nous pensons qu'un certain potentiel d'action existe, ou mieux, ils agissent en ce sens sans pour autant s'y référer de manière explicite. Ainsi, en ce qui a trait à la recherche, certains ONL ont réalisé des études mais non en lien avec l'économie sociale. Concernant les besoins de formation, il est fait état des nombreuses activités offertes aux membres, lesquelles se rapportent au domaine d'action de l'organisme. Au plan de la diffusion, les organismes sont effectivement très actifs à travers leurs publications, leur site Web, les produits offerts et le soutien à la promotion des membres individuels ou collectifs.

De la définition de l'économie sociale, nous avons retenu quatre dimensions par lesquelles nous interrogeons les organismes du secteur culturel. Relativement au principe de la finalité de l'entreprise, qui est de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier, il ressort d'une part que cinq organismes n'émettent aucun commentaire en ce sens et que, d'autre part, les autres organismes reconnaissent que les membres bénéficient des subventions à travers l'offre de services qui leur est faite. Quant à l'autonomie de gestion de ces mêmes organisations par rapport à l'État, la très grande majorité d'entre elles reconnaissent qu'elles sont dépendantes des subventions reçues de l'État québécois. Le troisième élément se traduit par la gestion démocratique de l'association. Nous avons vu que toutes ces organisations ont un conseil d'administration élu à partir de l'assemblée générale. L'assemblée générale peut-être constituée de membres individuels, d'associations locales et régionales. Un certain nombre d'entre elles vont solliciter leurs membres à participer à des comités de travail.

Le dernier aspect auquel nous nous sommes intéressés concerne les relations des ONL du secteur culturel avec des partenaires, relations actuelles ou souhaitées. Les informations contenues dans les documents sont de nature diverse. Dans un premier temps, l'on peut dire que peu de partenaires ont été identifiés sauf pour une organisation. Quant aux ententes ayant permis ou conduit à la réalisation de projets, elles ne manquent pas. Certaines s'avèrent particulières, ayant trait plutôt à des ententes relatives à des services obtenus, à des dons perçus ou simplement à une entente de collaboration ou faisant état d'une formule de représentation. Aucune donnée en ce qui concerne les relations souhaitées avec des partenaires n'a été relevée dans les documents.

2.2. Secteur plein air

Analyse des données

À la lecture des textes rendus disponibles par les ONL du secteur plein air, nous pouvons mentionner que la mission de ces organismes se rapporte surtout à la promotion des activités propres à chacun d'entre eux, à la protection du patrimoine et de l'environnement, à la formation et au regroupement des membres et des personnes intéressés par les services offerts.

L'identification des membres, selon certaines catégories, varie d'un organisme à l'autre. La plupart ont des membres individuels possédant différents statuts tels honoraires, temporaires, affiliés, etc., une seconde catégorie étant les membres corporatifs tels que les clubs et sections. Les familles peuvent devenir membres de certaines fédérations. L'une d'entre elles a aussi des membres hors Québec. Tous les ONL ont un conseil d'administration, certains indiquent avoir un comité exécutif et des comités de travail. Quant aux sources de financement, elles correspondent aux mêmes qui permettent aux organismes de loisir, dans d'autres secteurs, de pouvoir fonctionner. Ce sont les subventions gouvernementales, les cotisations des membres, la vente de biens et services, etc. Quelques fédérations ont fait part qu'elles avaient mis en place des fonds aux fins de solliciter des donateurs en regard du développement de l'organisme.

Deux grandes préoccupations semblent habiter les ONL de plein air. D'une part, il y a le développement qui se traduit par différents projets spécifiques à chacune des fédérations et, d'autre part, la question du financement qui hante plusieurs d'entre elles mais à des degrés différents. Ces problématiques et enjeux interfèrent sur la façon de poursuivre les orientations et le plan d'action qu'elles souhaitent concrétiser. Dans certains cas, c'est la relation avec les régions du Québec qui revêt une importance, pour d'autres, c'est la visibilité de l'organisme qui importe ou la pratique sécuritaire de l'activité disciplinaire.

Quant aux programmes et services offerts, ils se traduisent par un ensemble d'activités tels la publication d'une revue ou d'un bulletin adressé aux membres mais aussi offert au grand public pour la plupart, la mise en disponibilité à travers un centre de documentation de publications en lien avec la pratique disciplinaire, les programmes de formation en tenant compte de la diversité des pratiquants ou de ceux qui les encadrent, la possibilité pour le membre de se procurer une protection sous forme d'assurance et de pratiquer son passe-temps lors d'événements organisés ou promus par l'organisme. La promotion de l'activité et des biens et services, mais aussi tout un travail de préservation des sites ou de gestion de projets liés à des sites, font aussi partie de la tâche qu'assume le personnel salarié de ces ONL, assisté par des bénévoles. L'on aura saisi que le membre est pris en compte et que les non-membres, selon certaines conditions, peuvent bénéficier de certains services.

S'en suit la reconnaissance des besoins reliés à l'économie sociale selon trois dimensions. Au chapitre de la recherche, certaines études ont été réalisées, mais non en lien avec l'économie sociale. Certaines d'entre elles portent sur la pratique d'activités disciplinaires. Relativement à la formation, là aussi il n'y a rien de spécifique par rapport à l'économie sociale. Deux aspects ressortent cependant, soit la formation à travers des stages ou des cours en fonction de la pratique de l'activité et, sous un autre angle, c'est l'intérêt pour l'aspect pédagogique par la préparation de guides à l'usage du pratiquant ou d'un programme de cours ou d'activités aux fins de mettre en place une école de formation. Quant à la diffusion, les organismes de ce secteur utilisent les mêmes outils, à savoir les publications auprès des membres de l'organisme et du public en général et le site Web à partir duquel les intéressés peuvent se procurer des informations propres à chacune des disciplines.

Nous avons aussi à considérer le discours des ONL en regard de la conception retenue de l'économie sociale, laquelle se présente sous quatre volets particuliers. Ainsi, concernant la finalité des services aux membres, une fédération offre des bourses de reconnaissance, une autre s'assure de présenter aux commerçants les attentes de leurs membres. Trois ONL n'ont rien indiqué sous ce volet. L'autonomie de gestion par rapport à l'État, qui est une

autre facette intéressante de l'économie sociale, se traduit par le fait que les ONL de ce secteur cherchent à augmenter la part de commandites, se créent des fonds aux fins d'amasser de l'argent, lequel servira à financer leurs projets, et une autre tente de limiter la part de ses revenus provenant de subventions. Encore là, pour trois ONL, nous ne disposons pas d'informations à ce sujet. Quant au processus de gestion démocratique, le format est sensiblement le même, soit l'agir du conseil d'administration et du comité exécutif et des comités mis en place pour certains projets, dossiers ou questions importantes. L'implication des membres se vit à travers ces formules. Il faut mentionner qu'un ONL s'est doté d'un code d'éthique. Le dernier volet a trait à la primauté des personnes et du travail sur les surplus financiers; un seul organisme laisse transparaître des données à l'effet de réduire la masse salariale pour offrir plus de services aux membres.

Quant à l'analyse des données en lien avec la dernière variable à l'étude, c'est-à-dire les relations des ONL avec leurs partenaires, il ressort que cela se traduit à travers les projets que mène chacune des fédérations. Différents paliers d'intervention s'avèrent présents : local ou municipal, régional, provincial, extraprovincial, national et international. Donc, il y a des liens établis avec des partenaires étrangers hors du territoire québécois. Aussi, des relations sont existantes avec le secteur privé à but lucratif.

2.3. Secteur scientifique

Analyse des données

Nous nous sommes procurés de l'information auprès de huit organismes sur neuf faisant partie du secteur scientifique. Pour deux d'entre eux, nous avons pris des renseignements à même le site Web de l'organisme.

La mission d'un bon nombre de ces organismes est de promouvoir et de protéger l'environnement. S'ajoute à cela une autre facette, qui est celle de l'éducation des membres et du public à cette même dimension. Pour d'autres organismes de ce secteur, l'objet premier s'avère la promotion de l'activité mise de l'avant à travers l'offre de biens et services. Plusieurs ont aussi comme préoccupation le regroupement des intéressés en lien avec leur spécificité en tant qu'ONL.

Le membership est de nature à la fois individuel et collectif, ce dernier étant identifié à travers des clubs, cercles, conseils, etc. Les huit organismes ont un conseil d'administration dont le nombre de participants varie entre 7 et 15 personnes. Cinq indiquent qu'ils ont un comité exécutif. Les structures de base varient, c'est-à-dire que pour certains les adhérents sont des organismes locaux, pour d'autres ce sont des structures régionales qui regroupent les membres et, pour certains, les intéressés se retrouvent au sein de clubs ou comités reliés à l'activité principale de l'organisme et non rassemblés en premier lieu sur une base géographique.

Le bilan financier des organismes nous révèle que les subventions gouvernementales sont une source importante d'entrée de fonds, sinon la plus importante. Les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, sont impliqués; le premier semble manifester beaucoup plus sa présence à ce chapitre dans ce secteur du CQL. Aux différents ministères qui contribuent pécuniairement, s'ajoute un certain nombre d'agences gouvernementales

auxquelles peuvent s'intéresser les ONL sur la base de leurs intérêts communs. Il nous faut mentionner que l'autofinancement est une préoccupation pour ces organismes nationaux de loisir, l'un d'entre eux parvenant à s'autofinancer à plus de 50 %. La vente de biens et services, de publicité, l'obtention de commandites, la cotisation des membres sont d'autres moyens utilisés par ces organismes pour atteindre leur objectif financier.

Les problématiques et enjeux mis en évidence par ces ONL ont trait au recrutement, donc cette préoccupation d'être en lien avec leurs membres pour dénicher des bénévoles, mais aussi avec la population en général aux fins d'augmenter le membership, la visibilité de l'organisme auprès du public. La relation avec les membres vise aussi à maintenir la communication, à les sensibiliser à la problématique du financement, de l'organisation dans son ensemble ou de projets particuliers. Pour trois ONL, le temps est propice à une révision des orientations ou de la structure même de l'association.

Les enjeux énoncés aux paragraphes précédents ont un écho au chapitre des orientations et du plan d'action de ces organismes. Il est maintes fois question de développement, soit en termes de communication et promotion, de relations publiques (représentation), de formation sous l'angle d'élaborer des outils pédagogiques, d'animation du membership que sont les cercles, clubs ou les activités et projets. L'aspect des finances est aussi présent car, pour certains ONL, c'est le soutien aux structures de regroupement qui importe, pour d'autres, c'est la diversification des sources de financement qui s'impose.

Finalement, tout cela se traduit dans des programmes d'activités et de services propres à chacun des organismes. Les publications occupent une certaine place : revues, bulletins, un site Web, livres auxquels s'ajoutent les banques de données et les centres de documentation; la formation prend la forme de congrès, de colloques ou de camps offerts au public; l'animation a trait aux activités, soit des organismes membres d'un ONL ou à celles réalisées par l'organisme lui-même, à savoir retrouvailles, reconnaissance des bénévoles, semaines thématiques, compétitions. Certains ONL ont des services plus

spécialisés à offrir à leurs membres tels : assurance responsabilité, conseils d'un aviseur légal.

Les jeunes retiennent l'attention relativement à la population desservie, particulièrement ceux de 6 à 20 ans. À eux s'ajoutent évidemment les membres des dits organismes et certains ONL se disent ouverts à tous les intéressés. Des ONL ont gradué leur intervention, allant des jeunes aux bénévoles, au public en général, à des partenaires et finalement aux bailleurs de fonds.

En ce qui a trait aux besoins, nous tenons compte des trois axes de l'ARUC-ÉS, lesquels sont la recherche, la formation et la diffusion. En regard du premier axe, un ONL a des projets précis, un autre collabore à un projet de recherche conduit par un organisme subventionnaire, deux ont des activités pouvant potentiellement être qualifiées de cette nature et quatre ONL ne nous donnent aucune indication. Concernant la formation, comme mentionné précédemment, des activités sont offertes aux divers publics que sont les membres, les usagers ou le personnel des ONL. Trois d'entre eux ne nous donnent aucune indication à cet effet. Au chapitre de la diffusion, il y a la production de documents émanant des organismes tels que revues, bulletins, feuillets promotionnels, affiches, un site Web, cahiers d'activités, livres reliés à des collections, ainsi que la participation des ONL à des expositions ou autres événements par le biais de kiosques.

Sous l'angle plus spécifique de l'économie sociale, nous avons retenu quatre variables. La première a trait à la finalité des services aux membres plutôt que l'accumulation des profits pour l'organisme. L'un d'entre eux nous dit avoir choisi d'établir la cotisation à un faible coût pour en faciliter l'adhésion. Un second offre des bourses à ses membres. Un troisième se voit dans l'impossibilité d'agir en ce sens car sa situation financière ne le permet pas. Cinq ONL ne nous donnent aucune information à ce sujet. La seconde variable est l'autonomie de gestion. Deux organismes mentionnent le taux d'autofinancement atteint, soit 51 % et 36 % respectivement. D'autres parlent de leur recherche de diversification de leurs revenus ou d'autofinancement d'activités ou de projets. Trois organismes restent

silencieux à ce sujet. À la lumière des informations disponibles relativement au processus de gestion démocratique qui constitue notre troisième variable, il est permis de dire que les statuts et règlements des organismes précisent les comportements à adopter lors des assemblées des membres, que pour l'un d'entre eux, ces derniers sont en révision, qu'un autre veut s'assurer d'une représentation des membres en région. Trois ONL n'émettent aucun commentaire par rapport à cette préoccupation. Finalement, pour le dernier élément, soit la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus, peu de renseignements ressortent. Un ONL procure un régime d'assurance collective à ses employés, assure la mise à jour par de la formation et se préoccupe de leur environnement de travail. Un autre dit ne pouvoir agir en raison de son déficit. Et les six autres ONL ne nous informent pas à cet égard.

Si nous considérons les relations actuelles ou souhaitées de ces ONL avec des partenaires, il ressort que la liste peut être longue, démontrant du même coup la diversité des types d'organisations en lien avec eux et parfois l'objet d'intérêts communs. Nous nous en sommes tenus aux relations actuelles entre les ONL et leurs partenaires. Ces derniers sont des organisations publiques, soit des ministères ou des agences gouvernementales des paliers fédéral et provincial, des organismes municipaux situés en particulier dans la ville de Montréal, des institutions scolaires tels les commissions scolaires, les cégeps, les universités, des associations volontaires ayant des préoccupations complémentaires pour un projet ou une activité, des organisations sans but lucratif hors Québec et même internationales, enfin un nombre impressionnant de commanditaires, entendre entreprises privées à but lucratif associées à des actions précises.

2.4. Secteur socio-éducatif

Analyse des données

Nous avons de l'information sur les sept organismes que compte le secteur socio-éducatif du CQL. Plus d'une trentaine de textes ont pu être consultés. Nous avons récupéré des renseignements à même le site Web de deux d'entre eux.

Ces organismes ont une vocation plus large que celle du loisir, ce dernier étant dans certains cas un prétexte à une relation avec une population visée. Le membre est la préoccupation première des dits organismes aux fins de sa formation, du développement de son autonomie, de la défense de ses intérêts, du regroupement des intéressés, du soutien et de l'assistance.

Pour quelques ONL, le collectif, sous forme de chapitre local ou régional regroupant des individus, constitue le membership. Pour deux organismes, les personnes considérées sur une base individuelle deviennent membres, alors que pour un autre, ce sont les corporations juridiques autonomes intéressées au même objet de mission que la fédération qui s'affilient à cette dernière. Deux ONL n'ont pas précisé le type de membres. Six organismes disposent d'un conseil d'administration et, pour la majorité, le nombre d'élus à cette table est de plus de dix personnes. Cinq nous disent avoir un comité exécutif et quatre constituent des comités de travail en appui au conseil d'administration.

En ce qui a trait au financement de ces ONL, une diversité de sources peuvent être reconnues. Il n'est pas surprenant d'identifier les subventions provenant des gouvernements provincial et fédéral comme étant un appui important. Pour quatre de ces organisations, les cotisations des membres, les campagnes de financement, la participation de partenaires, qu'ils soient des entreprises privées à but lucratif, des agences gouvernementales, des associations volontaires ou autres, s'avèrent autant de contributions pécuniaires appréciées.

Certains ONL ajoutent à leur revenu des commandites de services, la vente de publications et de publicité, des dons. Également, pour deux d'entre eux, la vente de produits de Loto-Québec constitue une ressource financière majeure, entendre incontournable.

Il y a une panoplie de problématiques et d'enjeux auxquels réagissent ces sept organismes de loisir socio-éducatif. Pour certains, la relation avec le gouvernement du Québec est préoccupante, dans le sens de devoir s'ajuster à certains programmes offerts par ce dernier, de considérer les nouvelles orientations que l'État québécois met de l'avant et de réagir au besoin de devoir poursuivre les démarches de représentation politique, ne serait-ce que pour la défense des intérêts de leurs membres. La question du financement s'impose pour des ONL, celle-ci impliquant même la survie de l'organisme ou celle des membres. La dimension du membership est d'intérêt, car au moins quatre de ces organisations en font écho en termes de diminution en nombre ou de la nécessité de mobiliser les membres. Finalement, pour d'autres ONL, des sujets spécifiques retiennent leur attention : le personnel de direction, la publication d'un magazine, l'organisation de voyages pour les membres, l'impact d'un projet majeur pour les jeunes, les fusions municipales.

Pour six des sept organismes, nous avons de l'information relative à leurs orientations et à leur plan d'action. Toutefois, il nous faut noter une multitude de préoccupations, lesquelles étant évidemment en continuité avec les énoncés des problématiques et enjeux. Ainsi, les questions du financement, du membership sous les angles du recrutement et de la réponse aux besoins des membres, des représentations auprès des autorités gouvernementales, des communications en termes de visibilité de l'organisme ou de l'usage de différents modes de diffusion s'avèrent majeures pour ces ONL. D'autres éléments sont plus spécifiques, tenant compte des intérêts que peut avoir chacune de ces organisations de loisir. Pour l'une, c'est la dimension internationale de ses projets, pour l'autre les activités conduites auprès des jeunes, une troisième étant orientée vers le développement de partenariats ou le support au développement des membres.

Bien que chacun de ces ONL personnalise son intervention à travers ses programmes d'activités et son offre de services, il n'en demeure pas moins que certains traits communs ressortent. À titre d'exemples, la formation qui est adaptée aux caractéristiques des membres de chacune des entités provinciales que sont ces ONL, les publications de ces derniers rendues disponibles aux membres et au grand public, les prix ou concours de nature diverse auxquels postulent les intéressés d'une organisation. Parmi les programmes ou activités plus spécifiques, apparaissent ceux et celles dédiés aux aînés (appréciation des résidences, assurance vie, voyage, accompagnateur cycliste, etc.), aux jeunes (compétitions en milieu agricole, échanges internationaux, randonnées cyclistes trans-Québec, mobilisations, etc.), aux personnes handicapées (accompagnement en loisir, concours international de vidéo-clip et court métrage).

Les jeunes de 7 à 30 ans sont une population cible dans un cas, alors que les personnes de 50 ans et plus en constituent une autre, selon l'ONL qui s'y intéresse. Pour une organisation, les membres sont des personnes présentant des caractéristiques particulières, tel un handicap, alors que pour une autre, seulement des corporations juridiques autonomes y adhèrent.

Les trois prochaines variables analysées sont en lien avec l'économie sociale. Dans un premier temps, il nous faut la considérer à partir des axes de l'ARUC-ÉS, à savoir la recherche, la formation, la diffusion. Pour le premier volet, l'activité recherche présente de l'intérêt pour trois ONL, soit pour des projets déjà réalisés ou en cours, mais la dimension économie sociale n'est pas prise en compte. Concernant la formation, certaines particularités apparaissent, c'est-à-dire la formation de formateurs, la formation sur mesure et l'intérêt pour les technologies de l'information et des communications (TIC). Dans aucune situation, il n'est dit que l'économie sociale était l'objet. Quant à la diffusion, les moyens utilisés sont nombreux. Les ONL ont leur site Internet, ce qui est fait mention dans six cas sur sept. Plusieurs également ont leurs propres publications assurant la promotion de l'organisme et des activités à travers un journal, un bulletin. Également, la production de matériel à caractère pédagogique est d'un intérêt certain pour des ONL, de même que la

relation avec les médias afin d'obtenir leur concours aux fins de promotion d'événements, d'activités, de services, ou simplement pour faire connaître leur position sur des sujets d'importance à leur yeux.

Rappelons-nous qu'en regard de la définition de l'économie sociale, quatre dimensions avaient retenu notre attention. Celle concernant la finalité des services aux membres se traduit par la préoccupation pour quatre ONL de faciliter la participation des membres, en particulier les jeunes, aux activités de l'organisme. Trois ONL ne nous ont rien dit à ce chapitre. Quant à l'autonomie de gestion, c'est l'aspect du financement qui constitue le principal indice de mesure, si l'on peut s'exprimer ainsi. L'autofinancement est recherché autant pour l'entité provinciale qu'est l'ONL que pour les membres affiliés aux paliers régional ou local. Le gouvernement du Québec met une certaine pression en ce sens qu'il oblige les ONL à ne pas rester inactifs, sous peine d'une sanction, c'est-à-dire voir la subvention gouvernementale diminuer sensiblement. Deux ONL ne transmettent aucune information relativement à l'autonomie de gestion. Une autre facette de la définition a trait au processus de gestion démocratique. La consultation des membres, le renouvellement des administrateurs, l'autonomie des régions par rapport à la fédération dans la conception de leurs orientations et programmes d'action, voilà ce qui traduit cette autre dimension de l'économie sociale. Finalement, la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus se concrétise par un appui au personnel salarié à travers la formation, par une participation accrue de représentants régionaux aux activités de consultation conduites par l'ONL, en investissant dans des représentations à caractère politique devant conduire à plus d'autonomie des membres, ces derniers étant financés plus adéquatement par le gouvernement. Quatre ONL n'expriment rien à ce sujet.

Les relations que les ONL établissent ou souhaitent établir avec des partenaires sont la troisième variable. À partir de projets ou programmes d'activités, des démarches sont faites pour obtenir des appuis en argent. Ce sont les gouvernements fédéral et provincial qui sont dans la mire des ONL, des commanditaires de sources privées à but lucratif, telles les

entreprises, ou sans but lucratif, soit les agences gouvernementales, les associations volontaires ou autres. Deux ONL n'énoncent rien dans leur texte à cet effet.

2.5. Secteur touristique

Analyse de données

Onze organisations constituent notre population pour ce secteur, à savoir le secteur touristique du CQL. Au sujet de la mission de ces ONL, quatre aspects particuliers ressortent : la promotion des activités, des programmes et services ainsi que des membres proprement dits; l'accessibilité des usagers à la pratique d'activités ainsi qu'aux ressources de l'organisme; le regroupement des membres; la défense des intérêts des membres.

Sous un angle organisationnel, nous pouvons mentionner que le membership de ces organisations prend plus d'une forme, allant de membres individuels à des collectifs représentés par des catégories de membres dits associés, honoraires ou autres. Le nombre de personnes composant les conseils d'administration varie de 7 à 15 personnes. Cinq ONL indiquent qu'ils ont un comité exécutif et des comités de travail attitrés à des mandats spécifiques. Le financement des ONL du secteur touristique provient de multiples sources. Tous reçoivent des subventions gouvernementales, la majorité assure la vente de biens et services, pour au moins six d'entre eux, il y a vente de publicité et des frais d'adhésion à l'organisme, un certain nombre obtiennent des commandites, des contrats de services ou encore organisent des activités d'autofinancement.

Au chapitre des problématiques et enjeux mis en évidence dans les textes, il en découle quatre éléments majeurs. Le premier est le membership, qui est à la fois diversifié quant aux types de participants adhérant à l'organisme, mais aussi en regard des intérêts et attentes multiples que ces derniers expriment; pour certains ONL, la participation aux activités et la baisse en termes d'adhésion à l'organisme inquiètent; pour au moins une organisation de ce secteur, la préoccupation est plutôt la relève et les adolescents sont alors la cible privilégiée. À cela fait suite la problématique de la reconnaissance de l'organisme ou de sa programmation d'activités par les gouvernements et, pour certains, au plan international. Un corollaire de cette situation est la visibilité de l'ONL auprès du public et

de ses supporteurs financiers. Finalement, le dernier élément, et non le moindre, se traduit par la question des infrastructures, que ce soit le financement à travers des programmes gouvernementaux ou bien l'aspect de leur accessibilité pour toute une partie de la population.

L'énoncé des orientations et du plan d'action de ces ONL, lorsque disponible, nous permet de dire que la préoccupation reliée au développement de l'organisation est présente. Pour plusieurs, elle est centrée sur le membership en raison de sa diversité et du besoin de sa reconnaissance par les instances politiques, mais aussi sur ce que nous pourrions appeler le contrôle de qualité à travers le processus d'accréditation des membres par l'ONL. En réponse aux besoins de leurs membres, certaines fédérations québécoises sont préoccupées par l'aspect des ressources humaines, soit à des fins qui leur sont propres ou parce que c'est un élément clé pour les membres quand vient le temps pour eux de procéder à l'embauche de personnel afin d'assurer la réalisation de leurs activités. Dans un autre ordre d'idées, la promotion d'activités ou des produits offerts par l'ONL et ses membres revêt une certaine importance. Au plan de la pratique d'activités, il peut être question de sécurité et d'accessibilité en termes d'adaptabilité des équipements. Finalement, certaines situations spécifiques à des ONL font partie des plans d'action. Il est fait mention de la situation financière, du développement des communications envers leurs membres ou le public en général, de relations entre les membres de la fédération ou de dossiers particuliers comme celui des assurances.

En contrepartie aux orientations et plans d'action, lesquels peuvent être lus sous l'angle des perspectives de développement des ONL, il sera présenté dans ce paragraphe ce qui se fait concrètement au sein de ces mêmes organisations, à travers les programmes d'activités et les services offerts. Ces derniers s'adressent aux membres des ONL, bien sûr, mais aussi aux non-membres qui peuvent être une population ciblée ou le grand public. Quelques grands thèmes serviront à regrouper la panoplie d'activités et de services offerts. La diffusion d'informations se traduit par la publication de bulletins, de magazines, d'un site Web, d'un babillard électronique, de banques de données, d'un bureau d'accueil, de

conférences, d'expositions, de foires, de brochures, de bottins, d'ouvrages spécialisés, d'une ligne téléphonique sans frais, de présentoirs, etc. Quant à la formation, les ONL proposent congrès, colloques, visites guidées, ateliers de formation sur mesure, stages et autres formules. L'organisation d'événements prend aussi une certaine importance : journées thématiques, voyages, activités de rassemblement des membres, activités sociales hors saison, courses, championnats, rallyes. À cela s'ajoutent d'autres types de services tels que boutiques, location d'équipements, assistance technique lors d'activités, agences de voyage, lieux d'hébergement. Aussi, pour certains ONL, l'offre de services d'assurance collective à leurs membres, un programme d'accréditation des membres et la représentation politique de ces derniers font partie du quotidien des employés et bénévoles de ces organisations.

L'une des variables spécifiques à notre étude a trait à la reconnaissance des besoins de recherche, de formation et de diffusion en lien avec l'économie sociale. Concernant la thématique de la recherche, il apparaît clairement que la majorité des ONL sont actifs et que leurs démarches en ce sens prennent plusieurs formes. Pour un ONL en particulier, la recherche s'inscrit parmi les objectifs à atteindre. Mentionnons que trois ONL n'ont pas fourni d'informations à ce chapitre. Aucune recherche ne porte sur l'économie sociale en tant que telle mais des études de besoins auprès des membres ou des études de marché auprès d'un public cible ont été réalisées. Des résultats d'enquêtes axées sur les immobilisations, les équipements, les voyages ou autres sont maintenant disponibles. La presque totalité de ces travaux ont été subventionnés par l'un ou l'autre des paliers de gouvernement fédéral ou provincial.

En ce qui concerne la formation, nous ne rappellerons pas les différentes formules utilisées par les ONL et que nous avons énumérées précédemment. Indiquons simplement que la thématique de l'économie sociale n'a pas fait l'objet d'un atelier ou d'une conférence en particulier. Majoritairement, les activités dans ce secteur s'adressaient aux membres des organismes, aux administrateurs de ces derniers ou au personnel des organismes membres de l'ONL. Relativement à la diffusion, là encore la liste présentée à l'avant-dernier

paragraphe fait preuve d'une grande diversité de moyens mais il n'est aucunement fait mention de manière spécifique de l'économie sociale. Plusieurs ONL trouvent important de mentionner que la relation avec les médias est nécessaire pour les supporter dans cette action visant à faire connaître leurs projets et réalisations.

Pour reconnaître de manière encore plus spécifique la relation avec l'économie sociale, nous avons analysé, sous quatre variables, les textes disponibles par rapport à la définition de la dite économie. Sous l'angle de la finalité des services aux membres, qui est justement de vouloir répondre aux besoins de ces derniers et non d'assurer une accumulation de fonds, certains ONL posent des gestes en redistribuant de l'argent aux organismes membres de la fédération, en émettant une carte privilège avantageant économiquement le membre par rapport au non-membre lors d'activités ou l'utilisation de services, en assumant les coûts d'une ligne sans frais pour les membres et le public en général. La seconde variable, qui est de reconnaître l'autonomie de gestion des ONL en regard de l'État québécois en particulier, la situation paraît délicate pour certains organismes qui ne survivraient pas sans l'apport financier du gouvernement québécois, alors que pour au moins trois ONL, cette source de revenus équivaut entre 7 et 20 % de leur entrée financière. Quant au processus de gestion démocratique comme autre dimension à considérer relativement à l'économie sociale, cela peut se résumer en disant que les ONL sont soucieux de la représentation des membres, tenant compte de leur structure de fonctionnement, spécialement pour ceux qui font appel à leur instance régionale. La lecture des documents, par le biais de la primauté des personnes et du travail sur le capital comme quatrième variable, n'a fait ressortir aucune donnée significative, car neuf organismes ne présentent pas d'informations à cet effet.

Pour clore cette partie se rapportant au secteur touristique du CQL, nous avons prêté attention aux relations que les ONL ont avec leurs partenaires actuels et souhaitent développer avec ces derniers ou avec d'autres éventuellement. À partir des documents à notre portée, rien ne transparaît quant à ce qu'ils projettent, mais ils n'en sont pas moins en contact avec de nombreux acteurs pour la réalisation de leurs projets actuels. Les liens

semblent majoritairement de nature financière ou de support promotionnel ne correspondant pas aux opérations courantes des organismes. Les ministères, tant fédéral que provincial, les agences gouvernementales et des associations volontaires sont un premier groupe de partenaires avec lesquels ils s'associent. Également, l'entreprise privée à but lucratif demeure d'un intérêt certain à titre de commanditaire ou de fournisseur de services selon des conditions qui puissent avantager les ONL.

Commentaires découlant des rencontres sectorielles

D'entrée de jeu, rappelons que ces rencontres ont eu lieu en juin 2001 et juin 2003. Le sujet de l'étude figurait à l'ordre du jour de ces dites rencontres. Aussi, pour la circonstance, les secteurs culturel et scientifique étaient regroupés, de même que les secteurs tourisme et plein air. Seul le secteur socio-éducatif a été rencontré de manière spécifique et à une seule occasion, soit en 2001. Mentionnons également que les participants aux rencontres n'ont pas toujours été les mêmes.

Les commentaires énoncés ci-après découlent de la lecture des comptes rendus de ces rencontres, lesquels ont été rédigés par différentes personnes.

En 2001, trois secteurs sur cinq ont exprimé beaucoup d'appréhension par rapport à l'économie sociale. D'une part, le concept est entaché : les gens se réfèrent à des lieux telles que les entreprises d'aide domestique et d'insertion sociale, lesquelles sont perçues comme étant liées à des organismes pour combattre la pauvreté. D'autre part, c'est une notion théorique, disent certains, qui nécessiterait d'être vulgarisée à partir de projets réalisés. Pour deux autres secteurs, les réactions sont plus de nature à vouloir considérer l'économie sociale comme un type d'exercice en cours pour eux mais sans que les actions conduites à ce jour, ou en voie de l'être, ne portent cet intitulé.

En 2003, le langage a quelque peu changé bien que des participants expriment que le concept est nouveau pour eux, qu'il a une connotation péjorative et qu'il y aurait lieu de vulgariser ce dernier. La permanence des organismes semble se familiariser au contenu s'y rapportant mais, du même souffle, dit que cela s'avère du « *jargon* » pour les membres de leur conseil d'administration.

La vision de l'économie sociale apparaît différente si l'on compare les propos des rencontres de 2001 et 2003. Il y a trois ans, les gens disaient que leurs orientations étaient

plus larges que celles de l'économie sociale, car ils étaient préoccupés d'engagement social et de développement durable. Cette proposition de souscrire à l'économie sociale représentait une vision utilisatrice par laquelle l'État les ferait dériver de leur mission première, de leur raison d'être. L'an dernier, les participants aux rencontres mentionnaient que cette approche, qu'est l'économie sociale, faisait appel à leurs valeurs, que ce n'était pas qu'une approche comptable, que cela traduisait d'une certaine manière ce qu'ils font déjà à travers certains biens et services qu'ils offrent.

Sur un autre plan, nous pouvons dire qu'en 2001, malgré bien des réserves, certains voyaient déjà des opportunités de développement de leur organisme, dans la mesure où les programmes s'y rattachant apporteraient un soutien et que de telles possibilités aideraient sûrement à modifier l'image que les gens se font de ce nouveau courant de pensée et d'action. En 2003, des fédérations ont présenté à des centres locaux de développement (CLD) des projets dont certains ont été acceptés et subventionnés. Les participants reconnaissent que de l'argent neuf, pour utiliser une expression, provenant de l'État québécois était disponible en lien avec l'économie sociale.

Ce qui ressortait clairement en 2001, c'est le besoin de reconnaissance par l'État des organismes, eu égard à l'action qu'ils mènent, sous-entendant que l'invitation à s'engager dans une nouvelle direction les laissait à tout le moins perplexes. Surtout que l'État, à travers ces fonctionnaires, tient un double discours, à savoir que ce dernier dit que le travail des ONL est important, mais quand vient le temps « d'investir » dans le sans but lucratif, l'argent manque. Mais pour un nouveau domaine comme l'économie sociale, il semble que la dite ressource ne fait pas défaut. Ce même discours était présent en 2003, peut-être avec moins d'intensité, car divers programmes étatiques ont incité les organismes à se prévaloir de nouvelles opportunités.

Un autre aspect qu'il faut mettre en évidence consiste à distinguer l'économie sociale des autres champs d'intervention. Comment différencier cette dernière de l'action communautaire? Il en va de même par rapport à l'ensemble des organismes sans but lucratif

versus ceux identifiés à l'économie sociale. Dans le même sens, il est mentionné que l'économie sociale constitue une économie alternative. Mais les ONL disent faire à la fois de l'économie marchande et non marchande. Alors, où se situent-ils?

Finalement, les fédérations nationales évoquent différents éléments, démontrant à la fois leur compréhension de l'économie sociale mais aussi une certaine distance à son endroit. Pour elles, cette orientation peut s'avérer une mode à laquelle semble adhérer le gouvernement. Leur préoccupation par rapport à l'économie est bien présente, mais elle est orientée à des fins sociales, et elles sont conscientes que certains biens et services offerts viennent en concurrence avec le secteur privé à but lucratif. Quant à l'importance de la dimension collective rattachée à l'économie sociale, il ressort que les actions et projets des ONL sont nécessairement de cette nature, en particulier au chapitre de la gestion.

De ces échanges, il en est découlé différentes demandes pouvant être répondues par le CQL. Ainsi, les ONL ont indiqué avoir besoin d'information sur le sujet de l'économie sociale, d'en vulgariser le concept et ce qu'il représente, et de développer un argumentaire permettant aux fédérations de justifier leur intervention dans ce domaine éventuellement.

3. Interprétation de l'analyse des données

Cette section du présent rapport constitue une interprétation de l'analyse des données présentées pour chacune des parties, lesquelles correspondent aux données émanant des ONL que l'on retrouve sous un même regroupement sectoriel du CQL. Aussi, nous avons pris en considération les commentaires formulés à partir des comptes rendus des rencontres auprès de ces mêmes organismes qui ont eu lieu en 2001 et 2003. En août 2003, une présentation sommaire des résultats à ce jour a été faite auprès des membres du CAP Loisir et tourisme social de l'ARUC-ÈS. La présente section du rapport intégrera les informations transmises à cette occasion.

Pour chacune des variables à l'étude, nous ferons ressortir les points de convergence entre les secteurs de regroupement. Il y a bien sûr des aspects qui différencient les ONL au sein d'un même secteur et entre les secteurs, d'où la pertinence de leur présence et de leur intervention, mais l'on ne peut pas dire qu'il y ait des points de divergence majeurs à la lecture des textes. De plus, nous nous permettrons de partager certains commentaires dans le but d'alimenter la réflexion du mandataire qu'est le CAP Loisir et tourisme social.

Au chapitre de la mission*, l'intérêt des ONL à promouvoir et développer les activités, services et programmes qu'ils offrent à leurs membres et au public en général ressort clairement. C'est la raison première de leur existence. Le contexte et les conditions dans lesquels s'exerce l'activité disciplinaire amènent certains ONL à vouloir assurer l'accessibilité aux activités, tenant compte en particulier de la population à laquelle ils s'adressent. Pour d'autres, c'est la protection du patrimoine et de l'environnement qui importe. Tous agissent pour regrouper les intéressés selon différentes modalités et sont préoccupés par la formation de leurs membres. Quelques-uns mentionnent que leur mission consiste aussi à défendre les intérêts de leurs membres et à leur fournir soutien et assistance si besoin il y a. Derrière ces objectifs, se profile une conception du loisir et de l'intervention

dont nous percevons la traduction au chapitre de la programmation des activités, biens et services.

Il a été fait allusion précédemment au membership des ONL. Il y a toute une diversité de formes de regroupement des membres. Certains sont à titre individuel, d'autres à titre de corporation. Pour des fédérations, le regroupement territorial a de l'importance, présumant bien sûr que l'intérêt disciplinaire est d'abord présent. Ce qui signifie, dans certains cas, que les intéressés sont rassemblés en premier lieu au niveau local ou régional et que c'est à travers cette instance qu'ils sont représentés au sein de leur fédération. L'appellation donnée aux catégories de membres varie d'une fédération à l'autre. Plusieurs ont des membres à titre honoraire. Seul le secteur plein air possède une catégorie dite famille et des membres dont la provenance est hors du Québec.

*Dans le but de faciliter la lecture du texte, nous nous sommes permis de souligner le thème principal traité dans chacun des paragraphes.

Au plan organisationnel, bien que l'information écrite à ce sujet ne soit pas disponible pour toutes les fédérations, nous présumons que chacune d'entre elles réalise annuellement une assemblée générale, a un conseil d'administration et un comité exécutif et que plusieurs ont mis en place des comités de travail en réponse aux préoccupations de la direction de l'organisme. Le nombre d'officiers varie d'une fédération à l'autre.

Le financement est une autre variable à l'étude qui mérite une attention particulière. Le premier constat est de reconnaître la diversité des sources de financement des ONL. Tous reçoivent des subventions gouvernementales provenant des paliers provincial ou fédéral. Dans certains cas, le municipal contribue également. À cela s'ajoute le support provenant d'agences gouvernementales. Dans tous les secteurs de regroupement du CQL, il est question, sous le volet financement, de l'apport de la cotisation des membres, de la vente de biens et services et d'une panoplie d'activités reliées à l'autofinancement. De même,

l'entreprise privée à but lucratif est sollicitée de différentes manières : dons, prêts de services, commandites, etc. Quelques ONL ont mis en place des fonds dédiés principalement à leur développement par projet, ou encore ont créé une fondation permettant de recueillir de l'argent. Pour une fédération en particulier, les revenus provenant de la vente de produits de Loto-Québec sont essentiels. Une chose apparaît clairement, les fédérations ne veulent pas ou ne veulent plus dépendre uniquement de l'État québécois et de ses subventions. Peut-on dire que cela amène un rapport à l'argent bien différent de la part de ces organismes, considérant qu'ils ont du subir dans le passé des coupures de subventions?

Donc, il y a une volonté de prendre distance ou de développer une certaine indépendance financière par rapport à l'État québécois. Alors, comment compenser les sommes non reçues quand la sollicitation auprès d'organismes subventionnaires ou auprès du secteur privé relié à l'économie marchande se fait dans la concurrence? Il y a beaucoup d'investissement en temps et en énergie de la part des ONL à ce chapitre. Sous un autre angle, si ces organismes déploient des efforts pour s'intéresser à l'économie sociale comme source de revenu, il ne va pas sans risque que cette perspective soulève des débats au sein de ces organisations, car ce sont les orientations de l'ONL qui peuvent être questionnées.

Les problématiques et enjeux auxquels font face les regroupements et les fédérations qui y sont associées ne sont pas de minces préoccupations. Personne ne sera surpris de lire que la question financière vient en tête de liste. La première remarque venant des ONL est de dire que le gouvernement provincial n'investit pas de manière assez importante dans le champ du loisir et qu'il ne sait pas reconnaître l'apport des fédérations et de leurs membres, par le loisir, à la société québécoise. Peut-on parler d'un double discours, à savoir que d'un côté il faut développer une certaine indépendance financière par rapport à l'État, et que de l'autre, il est souhaité son implication financière? Pour quelques fédérations, selon les textes, il en va de leur survie à court terme. La question de l'argent est présente aussi sous une autre facette, soit celle de l'immobilisation pour les infrastructures. Il est indiqué que certains équipements, dont ceux des camps de vacances, souffrent de désuétude, qu'ils ne

rencontrent plus les normes de sécurité et qu'un réinvestissement majeur s'impose. La précarité des organismes nationaux de loisir au plan financier a d'autres répercussions telle que la difficulté d'offrir des salaires décents et concurrentiels visant l'attrait d'un personnel des plus qualifiés et de s'en assurer la permanence. Pour d'autres, le manque de ressources financières devient un obstacle à leur développement, car les projets ne manquent pas, et parfois ce n'est que le coup de pouce de départ qui fait défaut pour amorcer un processus en ce sens.

En second lieu, au chapitre des problématiques et enjeux, il nous faut parler du membership. D'un côté, l'on constate une baisse des adhésions au sein de certaines fédérations, et de l'autre, une démobilisation chez les bénévoles. La préoccupation liée au recrutement s'avère très présente à travers l'intérêt porté par les fédérations envers les jeunes qui représentent la relève tant chez les participants que chez les futurs bénévoles. La baisse se fait sentir aussi dans la participation des membres aux activités des organismes, tout spécialement en regard des activités de formation auxquelles sont invités spécialement les bénévoles à l'occasion. Pour un secteur du CQL en particulier, l'accréditation des membres soulève des questions, car ces derniers font face à des exigences diversifiées formulées par d'autres organismes qui souhaitent aussi les accréditer mais pour des raisons différentes.

Un troisième élément relié aux problématiques et enjeux a trait à la gestion de l'organisation et cela correspond à plusieurs aspects. Il y a la question du personnel, tant de direction que des employés réguliers, que l'on souhaite stabiliser afin de diminuer ou d'éliminer le roulement. En tant qu'organismes nationaux, la préoccupation d'être présents en région, entendre en dehors de Montréal et de sa banlieue, se manifeste mais comment y répondre, tenant compte des limites financières et de personnel? Et puis, il y a cet autre aspect concernant la visibilité de l'organisme auprès de ses membres, du public et des bailleurs de fonds. C'est le contact avec les membres par les organes internes de communication, mais c'est aussi la relation avec les médias pour que ces derniers collaborent à la diffusion de leurs messages et de leur image. S'ajoute à cela la dimension

des représentations, tout spécialement de nature politique, ayant comme cible les autorités gouvernementales. Ces rencontres avec les fonctionnaires de l'État sont des lieux d'échanges et il en va parfois de discussions sérieuses, autant sur les orientations de l'organisme confrontant la vision que peuvent avoir les représentants de l'État et celle d'un ONL, ou encore les perspectives de développement d'un ONL en lien avec la diversité des besoins manifestés par les membres en termes d'activités et d'équipements. Le développement c'est les jeunes, et nous l'avons indiqué; ils sont un attrait certain pour les ONL aux fins de créer une relève. Finalement, le développement se traduit dans certains cas par une réorganisation pour assurer encore plus de démocratie au sein de l'organisme ou pour affirmer la présence de ce dernier auprès de partenaires internationaux.

Et si nous posions la question « En quoi l'économie sociale peut-elle devenir un enjeu pour les ONL dans un avenir rapproché? ». Le gouvernement actuel maintiendra-t-il les orientations du précédent à l'égard de l'économie sociale? Le fédéral voudra-t-il intervenir plus directement dans ce champ d'investissement reconnu aux provinces? Est-ce que seul le motif de la création d'emplois servira de prétexte à l'agir des gouvernements alors que l'esprit et la lettre relatifs à l'économie sociale sont d'abord et avant tout une réponse aux besoins des communautés? De reconnaître l'économie sociale comme une source nouvelle de revenu est en soi fort intéressant, mais cela doit-il se faire au détriment d'autres options prioritaires promues depuis belles lurettes par la direction des ONL, quelle qu'elle soit? Ce sont autant d'interrogations dégagées à partir des propos tenus par les représentants des ONL aux rencontres sectorielles mais aussi à la lecture de notre compréhension de l'actualité.

L'énoncé des orientations et du plan d'action des ONL s'inscrit en continuité avec la mission bien sûr, mais aussi avec les problématiques majeures et les enjeux des ONL. Il faut se rappeler que les fédérations regroupent différentes catégories de membres dont, entre autres, des entités morales que sont les corporations sans but lucratif (OSBL). Donc, que ces organismes soient préoccupés de financement, de membership, de la formation, de la pratique d'activités, des communications et de la promotion, de la gestion de

l'organisation et du développement et autres, ne surprendra personne. Considérons maintenant certains aspects qui se rattachent à ces éléments.

La question du financement concerne à la fois les ONL mais aussi leurs membres; toutefois, ceux ne regroupant que des OSBL apparaissent plus préoccupés. En ce sens, certains ONL sont aussi des structures de regroupement et, à ce titre, ils souhaitent un soutien financier de l'État, surtout si l'on tient compte de la relation qu'ils veulent établir avec le territoire, en particulier les régions.

En regard du membership des ONL, c'est le recrutement qui prime, mais aussi le maintien des services actuels et l'animation du dit membership. Cette autre facette pourrait se traduire par le développement auquel aspirent leurs membres.

Viendrait en troisième lieu la dimension de la formation. Cela est vu en réponse à des besoins diversifiés, tant pour les bénévoles, les salariés des ONL que pour les membres réguliers. Bien sûr, les jeunes sont ciblés mais cela s'étend aussi au public en général selon l'offre qui lui est faite.

Quant à la pratique d'activités, il est fait allusion aux aspects sécurité, accessibilité, adaptabilité tenant compte des caractéristiques de la clientèle desservie.

Sous l'angle des communications et de la promotion, ressort l'importance de la visibilité de l'organisation et de la diffusion de l'offre de biens et services. Ce sont aussi les relations entre les membres que l'on prend en compte.

La gestion de l'organisation, au chapitre des orientations et du plan d'action, fait émerger la problématique des ressources en ce qui a trait à l'engagement des ressources humaines par les ONL et les membres de ces derniers et la nécessité des ressources financières. Une

fonction semble très présente, à savoir les représentations de l'organisme auprès des instances politiques, entre autres aux fins d'être reconnu par elles.

Le développement pour les ONL peut prendre différentes formes. C'est le développement de partenariats, le développement de projets, le développement de relations au plan international. Le développement passe aussi par l'organisation ou la réorganisation d'événements, la participation des jeunes aux activités offertes et l'amélioration du contrôle de la qualité du membership.

Sous la variable programmation d'activités et de services, nous apparaissent les éléments les plus concrets, les plus visibles de l'action conduite par les ONL. Nous en ferons ici une énumération succincte car les présentations contenues dans ce rapport, pour chacune des fédérations, ont grandement mis en évidence leurs réalisations. Évidemment, la tâche centrale des ONL demeure de satisfaire les besoins des membres avant de répondre aux demandes du grand public.

Il y a pour plusieurs organismes la production et la vente de publications, lesquelles prennent des formes variées : du bulletin aux ouvrages faisant partie d'une collection d'une maison d'édition. En ce qui a trait à la réalisation d'activités de formation; encore là les formats sont diversifiés selon l'ONL et le public ciblé : journées thématiques, colloques, congrès, conférences. L'organisation d'événements comme telle et le soutien à l'organisation d'activités s'inscrivent dans les services offerts au même titre que la gestion de projets ou la réalisation de commandites. Dans certaines fédérations, les membres peuvent bénéficier de services particuliers tels que les conseils d'un aviseur légal, des assurances couvrant divers risques, la participation à des concours, l'accès à un centre de documentation, à une boutique pour l'achat de matériel, la location d'équipements, l'achat de billets auprès d'une agence de voyages, etc. Dans le secteur plein air, on fait aussi la gestion de sites assurant ainsi la pratique d'activités.

Les deux prochains points de ce chapitre concernant l'interprétation de l'analyse des données sont au cœur de notre réflexion. Il s'agit de l'analyse des besoins en termes de recherche, de formation et de diffusion des ONL en lien avec l'économie sociale, ainsi que l'analyse du discours de ces mêmes organismes à partir de quatre paramètres attribuables particulièrement à l'économie sociale.

Les ONL sont actifs au plan de la recherche réalisant une diversité d'études, d'enquêtes sur des sujets fort variés. Toutefois, en aucun temps le thème de l'économie sociale n'a fait l'objet, de manière spécifique, de leurs préoccupations de recherche. Cela n'est pas une surprise considérant que cette thématique ne fait que prendre ou reprendre racine au Québec pour bien des secteurs d'activités, dont celui du loisir et du tourisme social. Est-ce la principale explication de cette absence? La connaissance des marchés, des clientèles desservies, de la pratique d'activités et de ce qui s'y rattache seraient les principales orientations des dites recherches. Il nous faut signaler que sur l'ensemble des fédérations une quinzaine d'entre d'elles n'ont pas fourni de renseignements en regard de la recherche.

Ceci ne signifie pas que des thèmes ou questions particulières ne pourraient pas faire l'objet de recherches. Il est fait allusion ici à la problématique visant à distinguer « le communautaire » de l'économie sociale, sujet abordé à maintes reprises lors des rencontres sectorielles. Évidemment, la dimension du financement, aspect central s'il en est un, pourrait conduire à identifier dans quelle mesure certains projets conduits par un ou plusieurs ONL seraient rentables, à la fois socialement et économiquement. Cette hypothèse sous-entend que des ONL travailleraient en partenariat s'ils le désiraient. Le membership soulève aussi des interrogations. Est-ce une source tarie aussi bien en termes de nombre d'adhérents que de cotisants? En regard de la programmation d'activités offertes aux membres ou au public en général, quels sont les intérêts nouveaux auxquels les fédérations nationales pourraient donner suite? Et si l'on questionnait la tarification qui s'y rattache : Est-elle trop élevée? Peut-on l'augmenter? Doit-on la diminuer? Donc des études de marché, de pré-faisabilité, de faisabilité de projets pourraient être réalisées. Tout cela

dans la perspective de voir apparaître un plus grand lien entre la mission sociale et économique des ONL.

La formation a une place importante pour les ONL. Tous les secteurs de regroupement du CQL y sont très actifs. Là aussi, la diversité des thèmes, des publics cibles, des formules pédagogiques doit être signalée. L'activité disciplinaire est le sujet dominant des formations dispensées. Les membres, le public en général, les administrateurs bénévoles, le personnel salarié s'avèrent les personnes ciblées lors de ces formations. La formule atelier de formation retient particulièrement l'attention mais il y a aussi la possibilité de stages offerts par certains ONL pour les intéressés. Lors de congrès, colloques ou autres événements de même nature, il y a aussi partage des connaissances. Cependant, dans la littérature à notre disposition, rien n'indique que l'économie sociale ait été un sujet d'intérêt.

Toutefois, des gestes ont été posés depuis quelques années par le CQL pour répondre à la préoccupation des ONL d'être informés ou formés par rapport à l'économie sociale. Mise à leur disposition d'un conseiller technique pour des études de base en support à des projets mis de l'avant par des fédérations nationales, échanges avec le personnel salarié des ONL sur le sujet de l'économie sociale, rencontres avec des membres de conseils d'administration d'ONL pour présenter l'économie sociale, orientation perçue comme nouvelle, campagnes de sensibilisation en rendant disponibles des outils de promotion de l'économie sociale élaborés par le Chantier de l'économie sociale, voilà autant d'actions en réponse à divers besoins exprimés. De manière encore plus spécifique, le dit Chantier a conçu des sessions de formation. Il en va également ainsi au niveau des régions du Québec à travers des organismes pour qui l'économie sociale est l'objet d'interventions. Des événements particuliers ont été réalisés en ce sens abordant des thèmes spécifiques à l'économie sociale.

Nous l'avons vu tout au cours de la présentation des données et de l'analyse de ces dernières, la diffusion d'informations et de connaissances sous différentes facettes constitue une activité clé pour les ONL. L'information est rendue disponible sur le site Web de ces

organisations de même qu'à travers les nombreux bulletins, journaux, dépliants et autres médiums. D'où également l'usage qui est fait des médias à titre de « diffuseurs » de l'information auprès du grand public. Quant à la connaissance produite en lien avec l'activité disciplinaire, elle serait accessible à travers les publications de type monographies, revues, ouvrages de collection ou sur des bases de données. Certains ONL ont aussi produit du matériel en support à leurs activités de formation. Pour l'instant, la thématique de l'économie sociale n'a pas fait l'objet d'une publication particulière pour l'un ou l'autre des membres du CQL.

Les permanents des fédérations nationales ou des membres des conseils d'administration présents aux rencontres sectorielles ont suggéré que des « cas », entendre études de cas, devraient être conçus et servir d'exemples en regard de l'économie sociale. Notons que des outils pédagogiques (rapports, vidéo) sur des thèmes spécifiques reliés à l'économie sociale existent. Peut-être faut-il en faire un inventaire et les diffuser.

Regarder l'économie sociale sous quatre dimensions à travers les écrits des ONL nous permet de saisir, partiellement du moins, le sens que ces organisations attribuent à l'économie sociale. Leurs faits et gestes traduisent bien la portée de leur action et réflexion.

Ainsi, en voulant privilégier le service aux membres plutôt que la recherche du profit, les ONL font ressortir évidemment que leur vocation à caractère social prime sur celle de l'économique. Les moyens utilisés ne sont pas légion mais suffisamment explicites pour démontrer l'effort et le sérieux de ce principe mis de l'avant par les ONL. Des bourses sont offertes aux membres sur la base de concours, certaines fédérations vont soutenir financièrement leurs membres en région ou les clubs affiliés à la discipline, elles vont aussi assurer la participation des jeunes en difficulté à des activités mises de l'avant par la fédération, faciliter la présence de leurs membres lors d'activités de rassemblement de type congrès, colloques ou autres, offrir une cotisation à faible coût aux membres présentant des situations particulières, etc. Il faut donc reconnaître que c'est le membre qui bénéficie de tout cela! Alors, qu'il y ait avantage pour le membre au détriment de l'organisation ne peut

être retenu comme seule explication, car les fédérations, bien qu'autonomes, ne peuvent accumuler des déficits de manière continue et inconsidérée. Elles sont redevables envers leurs membres pour les services rendus mais aussi, indirectement, envers les bailleurs de fonds.

Cette question de l'autonomie de gestion nous renvoie principalement à quelques considérations de nature à la fois économique et politique. Sous le premier volet, il est fait allusion spécifiquement à cette indépendance financière à laquelle les organismes souhaitent parvenir, obtenir, maintenir vis-à-vis les subventionnaires, principalement l'État. Cela se traduit concrètement par la diversification des sources de financement, la réalisation de projets de divers ordres apportant des revenus à l'organisme, la création de fondations ou de fonds dédiés, tout cela dans le but de prendre leurs distances par rapport à ce principal bailleur de fonds qu'est l'État québécois. Il faut aussi dire que ce dernier en a fait une exigence à l'égard des ONL à une certaine période récente de leur existence.

L'autonomie se traduit aussi par le besoin des ONL d'orienter leurs actions et leur développement en conformité avec leur vision et leur mission, lesquelles influent sur leurs interventions. Donc, il s'agit de garder le cap et de ne pas y dévier uniquement pour des fins pécuniaires. Advenant le cas, peut-être que les emplois seraient sauvés, mais qu'en serait-il de l'offre de services en conformité avec le besoin des membres?

Cette philosophie de gestion qui s'applique au palier central, à savoir la fédération, devrait s'appliquer également au palier régional ou autres lieux, selon la structure organisationnelle qui prévaut. En fait, c'est tout le pouvoir de la prise de décisions qui s'articule à travers la ramification de chacune de ces organisations.

La troisième dimension a trait au processus de gestion démocratique de l'organisme. Évidemment, sur la base des documents rendus disponibles, il est presque impossible de saisir la portée de ce principe. Ajoutons le fait qu'une quinzaine d'organismes n'ont apporté aucun renseignement à ce chapitre. Bien sûr il y a les statuts et règlements qui balisent les

relations entre les membres, et entre ces derniers et le personnel salarié. De même, divers aspects ressortent, démontrant la vivacité de la vie démocratique au sein d'une fédération, quelle qu'elle soit. Exemples : assurer la représentativité des régions au conseil d'administration, solliciter les membres à participer à des comités ad hoc, consulter les membres sur des sujets importants, mettre en application un code d'éthique.

Quant au principe de la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus financiers, nos commentaires seront brefs, car pour un secteur de regroupement du CQL aucune donnée n'apparaît sous ce thème. Pour les autres secteurs, nous pouvons dire que cette dimension se traduit par un ensemble d'activités telles que la formation offerte aux employés, un programme d'assurance collective pour ces derniers, également par une recherche d'équité dans les services dispensés tout en ayant un souci d'assurer la participation des membres en région. Une fédération va jusqu'à réduire la masse salariale pour assurer des services à ses membres.

Finalement, le dernier axe, si l'on peut dire, avec lequel nous avons considéré la documentation reçue, est celui des relations avec les partenaires, qu'elles soient actuelles ou souhaitées. Disons tout de suite que les textes n'apporteront rien de particulier sur les relations souhaitées entre les fédérations et leurs partenaires éventuels. En fait, rien n'est dit. Cela fait sûrement partie des projets d'une ou de plusieurs fédérations, mais il n'y a rien dans les textes à cet effet. Si les plans de développement de chacun des organismes avaient été rendus disponibles, peut-être aurions-nous pu reconnaître l'ampleur des projets de ces organismes à ce chapitre.

En ce qui a trait aux relations actuelles que les ONL entretiennent avec leurs partenaires, d'une part ces derniers sont légion, et notre intention n'est pas de reprendre la liste des collaborateurs. L'intérêt majeur qui ressort des textes est à l'effet que les ONL sont à la recherche d'appuis financiers de tous genres. Aussi, sous la réalisation de projets, d'ententes de services, de support au développement à l'étranger, c'est-à-dire hors Québec, la littérature consultée en fait état, mais ce n'est pas monnaie courante pour l'instant.

Conclusion

C'est connu, la découverte et l'appropriation de la connaissance diffère du rythme de la pratique d'intervention. Cela s'est à nouveau confirmé au cours de cette étude, car en même temps que la cueillette de données et l'analyse étaient en cours de réalisation, les organismes nationaux de loisir poursuivaient leurs actions sur le terrain. Mais aussi, des initiatives étaient mises de l'avant en lien avec l'économie sociale et permettant aux ONL d'opérer en ce sens.

Dans la situation qui nous occupe et qui fait l'objet de ce rapport, soit le loisir et le tourisme social en lien avec l'économie sociale, l'atteinte des objectifs aura conduit à dresser un portrait des organismes nationaux de loisir et à reconnaître leurs besoins en matière de recherche, de formation et de diffusion reliés à l'objet d'étude. Sous le premier angle, un ensemble de documents a servi de sources d'information, alors que pour le second objectif, nous nous sommes référés aux mêmes sources, complétées de deux rencontres avec les organismes sectoriels du CQL que sont les fédérations nationales disciplinaires. Quant au troisième objectif, consistant à identifier pour chacun des dits secteurs d'intervention du CQL les perspectives et stratégies de réponse aux besoins des ONL, l'exercice reste à compléter.

Une des observations qui ressort du portrait des organismes nationaux de loisir est à l'effet que ces derniers ont une panoplie d'interventions, autant en recherche qu'en formation et diffusion mais peu, pour ne pas dire aucune, sont identifiées à l'économie sociale. Toutefois, et la nuance est importante, il n'est pas dit qu'aucun geste ne va dans le sens de lier leur intervention à l'économie sociale. Pour reprendre un élément du discours tenu lors des rencontres avec les ONL, les fédérations ont agi et agissent en lien avec l'économie sociale mais sans le savoir ni le vouloir parfois. Aussi, depuis le début de cette étude pendant laquelle des actions ont été conduites par le CQL, entre autres pour soutenir des interventions des ONL en relation avec l'économie sociale, il est plausible de croire que le

caractère économique de la mission de ces mêmes organismes a pris de l'ampleur. Cependant, ceci s'avère un énoncé à vérifier dans une autre étude.

Plus spécifiquement concernant la recherche, les ONL sont très actifs, soit en initiant divers projets en ce sens ou en réalisant, contre rémunération, des commandites. Il ressort que plusieurs des objets d'étude ont trait à la connaissance du milieu d'intervention, du marché desservi ou de la clientèle desservie. Mais, encore une fois, rien sur la base des documents consultés ne concerne l'économie sociale.

La formation fait partie intégrante des services dispensés par les ONL auprès des membres, du personnel salarié ou bénévole, certaines clientèles cibles ou le public en général. Les thèmes sont variés de même que les occasions choisies pour les présenter. Il en va tout autant pour les formules pédagogiques utilisées à cette fin. Encore une fois, disons-le, en aucun temps le sujet de l'économie sociale n'a été associé à la formation. Qu'en est-il maintenant ou qu'en sera-t-il dans un avenir rapproché? Déjà une mise à jour de la connaissance s'impose.

Au chapitre de la diffusion, il n'y a pas d'exception, c'est-à-dire que les fédérations nationales de loisir sont très préoccupées de rendre accessible à tous les groupes intéressés, membres et non-membres, l'information relative à leur discipline d'intervention. La panoplie de moyens pour assurer la diffusion ne fait pas défaut, considérant autant les outils traditionnels d'information que ceux reliés à l'électronique. La thématique de l'économie sociale ne fait pas partie des objets de présentation dans la documentation adressée au public.

Au plan méthodologique, la démarche telle que présentée a été respectée. Il en va de même pour la grille d'analyse ou l'utilisation de la liste des variables aux fins de l'étude, de la littérature fournie par les ONL. Une critique, qui constitue en soi une limite de la présente recherche, consiste à dire que cette documentation consultée n'était pas homogène, tant en quantité qu'en qualité, créant une disproportion entre les dits organismes au chapitre de

l'analyse. De même, le fait d'avoir rencontré par groupe de deux les représentants des organismes nationaux à deux occasions, et de n'avoir rencontré le secteur socio-éducatif qu'une seule fois, séparément des autres, conduit à interpréter avec prudence le contenu de ces échanges.

En tenant compte de tous les éléments présentés dans la partie analyse des données comme suite à la présentation des organismes pour un même secteur de regroupement du CQL, des commentaires découlant des rencontres sectorielles et du chapitre portant sur l'interprétation de l'analyse des données, il n'est pas impensable, entendre impossible, si ce n'est déjà fait, de voir émerger de la part des ONL une préoccupation certaine pour l'économie sociale en termes de support à leur recherche d'autonomie financière. De plus, certains organismes ou secteurs de regroupement sont en mesure de développer une argumentation liant l'économie sociale à leur réflexion habituelle et ainsi bonifier leur discours auprès des autorités publiques et privées.

La dimension économique étant plus présente, ne faisant pas pour autant ombrage à la mission sociale de leur organisation, des ONL ont ou vont développer le réflexe de penser rentabilité quant à leur offre de biens et services en loisir et tourisme social, au risque de subir la foudre des entreprises d'économie marchande les accusant déjà de concurrence déloyale. Cette propension des ONL, à titre d'entreprises d'économie sociale, mettra en évidence les caractéristiques de ce genre d'organisation sociale.

Voilà autant de pistes qui se présentent à la portée des ONL, qui s'actualisent ou vont s'actualiser dans un temps futur.

Annexe 1

Définition de l'économie sociale

Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition :

« **économie** » renvoie à la production « **sociale** » réfère à la rentabilité sociale, et concrète de biens ou de services ayant non purement économique de ces activités. l'entreprise comme forme d'organisation et Cette rentabilité s'évalue par la contribution contribuant à une augmentation nette de la au développement démocratique, par le richesse collective. soutien d'une citoyenneté active, par la

promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;

- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Extrait de : **Chantier de l'économie sociale. *De nouveau, nous osons.*** Document de positionnement stratégique. Janvier 2001.

Annexe 2

Liste des organismes

1. Alliance des chorales du Québec
2. Association des camps du Québec
3. Association des cinémas parallèles du Québec
4. Association des jeunes ruraux du Québec
5. Association québécoise des groupes d'ornithologie
6. Association québécoise des loisirs folkloriques
7. Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
8. Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
9. Chantiers Jeunesse
10. Conseil de développement du loisir scientifique
11. Environnement JEUnesse (ENJEU)
12. Fédération de l'âge d'or du Québec
13. Fédération des Agricotours du Québec
14. Fédération des astronomes amateurs du Québec
15. Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
16. Fédération des familles-souches québécoises inc.
17. Fédération des harmonies du Québec
18. Fédération des sociétés d'histoire du Québec
19. Fédération québécoise de camping et de caravaning
20. Fédération québécoise de la marche
21. Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
22. Fédération québécoise des activités subaquatiques
23. Fédération québécoise des centres communautaires de loisir inc.
24. Fédération québécoise des échecs
25. Fédération québécoise des jeux récréatifs inc.
26. Fédération québécoise du loisir littéraire

27. Les Scouts du Québec
28. Jeunesse ouvrière chrétienne
29. Kéroul
30. Les cercles des jeunes naturalistes
31. Les Clubs 4-H du Québec inc.
32. Mouvement québécois des camps familiaux
33. Radio Amateur du Québec inc.
34. Société des attractions touristiques du Québec
35. Festivals et Événements Québec
36. Société québécoise de spéléologie
37. Tourisme Jeunesse
38. Vélo Québec
39. Fédération québécoise du canot et du kayak

Annexe 3

Chantier loisir-tourisme sociale et économie sociale

Projet: étude des besoins

Contexte

En novembre 2000, l'Alliance Recherche Universités-Communautés (ARUC) acceptait la création d'un neuvième chantier soit celui intitulé « Loisir-Tourisme social ». En février 2001, des partenaires se réunissent pour discuter et adopter un plan de travail en lien avec la thématique du chantier soit loisir-tourisme social et économie sociale. Un des projets retenus consiste en une étude des besoins de formation, de recherche et de diffusion des organismes nationaux de loisir tout particulièrement en regard de l'économie sociale. Ce sont le Conseil Québécois du Loisir (CQL) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui en assurent la réalisation.

C'est à titre de membre du CQL que nous vous adressons la présente ayant déjà reçu une invitation de ce dernier à participer à une rencontre sectorielle. Au cours de cette rencontre nous échangerons sur la thématique du loisir-tourisme social en lien avec l'économie sociale.

Cette démarche de connaissance de vos besoins et intérêts relatifs à l'économie sociale s'inscrit dans un projet plus englobant qui est de dresser un portrait des organismes nationaux de loisir considérant vos orientations et interventions passées, présentes et futures toujours en fonction de l'économie sociale.

Objectifs de l'échange

1. Identifier certaines caractéristiques de votre organisme étant ou pouvant être en lien avec la thématique du chantier loisir-tourisme social;
2. Identifier les besoins de formation, de recherche et de diffusion de votre organisme en regard de l'économie sociale.

Animation de cet échange

Afin de faciliter cet échange, nous avons pensé procéder de la manière suivante:

1. Partage d'informations à partir de questions telles que:
 - a) considérez-vous votre organisme comme faisant partie de ceux s'identifiant à l'économie sociale?
 - b) quels seraient les principaux défis ou changements auxquels devrait faire face votre organisme pour s'identifier davantage à l'économie sociale?
 - c) quels sont les besoins actuels et futurs de votre organisme concernant la formation, la recherche, la diffusion, et, en particulier, relatifs à l'économie sociale?
 - d) de manière plus générale, quels sont les fondements (valeurs, principes, normes, statuts, etc) qui guident ou guideraient votre organisme dans son intervention plus spécialement liée à l'économie sociale?

2. Vos commentaires relativement à cet énoncé de règles et principes caractérisant le fonctionnement d'organismes ou d'activités reliés à l'économie sociale:

- « l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective. »

Extrait de: Chantier de l'économie sociale, De nouveau, nous osons...Document de positionnement stratégique, janvier 2001.

3. Invitation à nous remettre un ou des documents présentant votre organisation. Ceux-ci pouvant nous aider à dresser le portrait des organismes nationaux de loisir. Nous vous en suggérons certains:

Rapport annuel (le plus récent), plan directeur, plan d'action, règlements généraux, programmation d'activités et offre de services, dépliant promotionnel, vidéo, procès-verbal de la dernière assemblée générale, politique(s) de l'organisme, étude(s) réalisée(s), organigramme, publication(s) de l'organisme, cahier souvenir, affiche, autres.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation

27 mai 2001

Annexe 4

Liste des documents à analyser

1-Alliance des chorales du Québec

- | | | |
|---|----------|--|
| 1 | 02/06/01 | Rapport annuel 2000-2001 |
| 2 | 2001 | Revue Chanter, printemps 2001 |
| 3 | 2001 | Dépliant du calendrier printemps-été 2001 |
| 4 | 2001 | Revue Chanter, hiver 2001 |
| 5 | 2001 | Bulletin d'information de l'ACQ, hiver 2001 <u>et printemps 2001</u> |
| 6 | 2001 | Dépliant de l'ensemble vocal du Fjord |
| 7 | 07/06/98 | Règlements généraux |
| 8 | N/A | Feuillet de leur adresse Internet |
| 9 | 2001 | Bulletin d'information de l'ACQ, printemps 2001 |

2-Association des camps du Québec

- | | | |
|---|----------|--|
| 1 | 05/06/01 | Plan de développement 2001-2004 |
| 2 | 05/06/01 | Rapport annuel 2000-2001 |
| 3 | 05/06/01 | Sommaire du programme et du budget 2001-2002 |
| 4 | 01/06/99 | Règlements généraux |

3-Association des cinémas parallèles du Québec

- | | | |
|---|------|--|
| 1 | 2001 | Rapport des activités, année 2000-2001 |
| 2 | 2001 | Revue de la Presse électronique et écrite, année 2000-2001 |
| 3 | 2001 | Revue de presse du Festival de Cannes 2001 |
| 4 | 2001 | Revue Cinébulles, printemps-été 2001 |
| 5 | 2001 | Films potentiels de la saison 2001-2002 |
| 6 | 2000 | Catalogue de l'œil cinéma 2000 |

- | | | |
|----|-----------|--|
| 7 | 2000 | Guide d'implantation de nouvelles activités cinématographiques
« Accès Cinéma » |
| 8 | Juin 1998 | Bilan et plan de développement stratégique 1997-2000 |
| 9 | 2000 | Dépliant promotionnel |
| 10 | 10/06/95 | Règlements généraux |

4-Association des jeunes ruraux du Québec

- | | | |
|---|-----------|--------------------------------------|
| 1 | Mars 2001 | Rapport annuel 2000-2001 |
| 2 | 05/05/97 | Le cartable vert de l'administrateur |

5-Association québécoise des groupes d'ornithologie

- | | | |
|----|------------|---|
| 1 | 2001 | Revue Québec Oiseaux, été 2001 |
| 2 | 2001 | Revue Québec Oiseaux, mars 2001 |
| 3 | 2001 | Revue Québec Oiseaux, décembre 2000 |
| 4? | après 1999 | Dépliant « L'observation des oiseaux : un loisir à la portée de tous! »
(2x) |

6-Association québécoise des loisirs folkloriques

- | | | |
|---|------------|--|
| 1 | 03/06/01 | Rapport annuel 2000-2001 |
| 2 | 2001 | Revue Folk-Lore, mai-juin 2001 |
| 3 | 2001 | Feuillets publicitaires : La Grande Rencontre et le Camp des pays
d'en Haut |
| 4 | Sept. 1999 | Plan de gestion et de développement des ressources humaines |
| 5 | 13/04/99 | Plan triennal de formation 1999-2002 |
| 6 | 06/10/84 | Règlements généraux |

7-Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

- 1 2000 Rapport annuel 1999-2000
- 2 Mars 1994 Modèle de participation aux loisirs pour les personnes handicapées
- 3 ? Dépliant « Le réseau québécois pour le loisir des personnes handicapées »

8-Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)

- 1 17/03/02 Feuilles imprimées du site Internet
 - 2 Été 2001 Revue Équi Libre, été 2001
 - 3 13/06/01 Feuilles imprimées du site Internet sur la bibliographie des équi-livres
 - 4 2001 Dépliant de la liste des cliniques et tenue de TREC 2001
 - 5 2001 Dépliant de la liste des stages 2001
 - 6 2001 Dépliant du Week-end du randonneur
 - 7 2001 Guide « Découvrir le Québec à cheval » 2001
 - 8 05/11/00 Procès-verbal de l'AGA 2000
 - 9 05/11/00 Rapport d'activités 1999-2000
 - 10 18/02/80 Lettres patentes
 - 11 ? Dépliant sur les stages de formation
 - 12 ? Dépliant explicatif
 - 13 ? Poster
 - 14 ? Règlements généraux
 - 15 ? Structure organisationnelle
- + Carte d'affaires

9-Chantiers Jeunesse

- 1 12/07/01 Feuilles imprimées du site Internet
- 2 2001 Bilan annuel 2000-2001

10-Conseil de développement du loisir scientifique

- | | | |
|---|------|---|
| 1 | 2001 | Bulletin Science Loisir, juin 2001 |
| 2 | 2001 | Revue Les Débrouillards, juin 2001 |
| 3 | 2001 | Bulletin Science Loisir, mars 2001 |
| 4 | 2001 | Document Expo-sciences de février 2001 (a) et guide de l'enseignant (b) |
| 5 | 2001 | Publicité de Bell pour l'Expo-sciences 2001 |
| 6 | 2001 | Publicité sur le Défi Génie inventif 2001 |
| 7 | 2000 | Rapport annuel 1999-2000 |
| 8 | ? | Dépliant explicatif « La science, c'est aussi un loisir! » |
| 9 | ? | Pochette imprimée à l'intérieur |

11-ENvironnement JEUnesse (ENJEU)

- | | | |
|---|-----------|--|
| 1 | 20/05/01 | Plan d'action 2001-2002 |
| 2 | 20/05/01 | Rapport annuel d'activités 2000-2001 |
| 3 | 2001 | Feuillelet « Par et pour les jeunes depuis 20 ans! » |
| 4 | Juin 1996 | Règlements généraux |

12-Fédération de l'âge d'or du Québec

- | | | |
|---|----------|---|
| 1 | 17/05/01 | Rapport annuel 2001 |
| 2 | 2001 | Dépliant explicatif |
| 3 | 2001 | Feuillelet explicatif |
| 4 | 2001 | Magazine Virage, été 2001 |
| 5 | 08/06/00 | Règlements généraux |
| 6 | 1999 | Guide d'activités « Les relations intergénérationnelles » |
| 7 | | Pochette |

13-Fédération des Agritours du Québec

- 1 2001 Livre « Gîtes et auberges du Passant au Québec » 2001
- 2 2000 Rapport annuel 2000
- 3 Janv. 2000 Plan stratégique de développement
- 4 ? Règlements généraux

14-Fédération des astronomes amateurs du Québec

- 1 06/07/01 Feuilles imprimées du site Internet

15-Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

- 1 Oct. 2001 Publicité du Salon des sports récréatifs motorisés
 - 2 02/10/00 Modifications aux règlements généraux
 - 3 31/05/00 Rapport annuel 2000
 - 4 18/09/99 Règlements généraux
- + Carte d'affaires

16-Fédération des familles-souches québécoises inc.

- 1 13/06/01 Organigramme
 - 2 10/05/01 Dépliant du Répertoire des membres
 - 3 06/05/01 AGA 2001
 - 4 06/05/01 Statuts et règlements généraux
 - 5 Avril 1999 Publication no 5 de la Collection Familles-souches
 - 6 ? 2000-2001 Publicités diverses de la FFSQ
 - 7 ? Dépliant explicatif
- + Carte d'affaires

17-Fédération des harmonies du Québec

1	2001	Formulaire d'inscription pour le Festival des harmonies
2	2001	Programme-souvenir du festival des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
3	2001	Programme-souvenir Vents et mouvements, 20-21-22 avril 2001
4	28/10/00	AGA 2000
5	2000	Mission, activités et historique
6	?	Dépliant des Éditions de la FHQ
7		Dépliant du 72 ^e Festival 2001
8		Dépliant concours

18-Fédération des sociétés d'histoire du Québec

1	2001	Revue Histoire Québec, index
2	2001	Bulletin Actualités histoire Québec, juillet-août 2001
3	Mai 2000	Cahier d'assemblée, mai 2000
5	2000	Dépliant des 35 ans
6	27/05/90	Règlements généraux
7	12/03/65	Lettres patentes

19-Fédération québécoise de camping et de caravaning

1	Juin 2001	Rapport annuel 2000-2001
2	05/12/00	Plan d'action et échéanciers 2000-2001
3	?	Dépliant « Votre trousseau de clés vers... »

20-Fédération québécoise de la marche

1	2001	Revue Marche randonnée, hiver 2001
2	2001	Revue Marche randonnée, été 2001
3	27/04/01	États financiers au 31 mars 2001 et 2000
4	2001	Revue Marche randonnée, printemps 2001
5	2000	Revue Marche randonnée, automne 2000
6	2000	Rapport du président année 1999-2000

- 7 1999 Guide de réalisation d'un sentier pédestre en milieu naturel « De l'idée au sentier »
- 8 1995 Guide « Partir du bon pied, une introduction à la marche »
- 9 22/12/82 Lettres patentes supplémentaires
- 10 01/09/78 Lettres patentes
- 11 23/05/78 Règlements généraux

21-Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
--

- 1 2001 Feuille Neige et avalanche
- 2 2001 Revue Le Mousqueton, février 2001
- 3 27/11/00 Règlements généraux
- 4 Nov.2000 Rapport annuel 1999-2000
- 5 2000 Revue Le Mousqueton, été 2000
- 6 09/01/00 Code d'éthique des administrateurs
- 7 1999 Revue Le Mousqueton, hiver 1999 (2x)
- 8 1998 Revue Le Mousqueton, automne 1998
- 9 1998 Politique, comités et commissions (6 doc.)
- 10 ? Dépliant « Passion montagne escalade »
- 11 ? Feuillet Assurances
- 12 ? Feuillet Brevet
- 13 ? Historique des sports de montagne au Québec
- 14 ? La FQME à travers les âges
- 15 ? Politique de travail

22-Fédération québécoise des activités subaquatiques
--

- 1 29/06/01 Rapport annuel 1999-2000

23-Fédération québécoise des centres communautaires de loisir inc.

- 1 Mai 2001 Règlements généraux
- 2 2001 Rapport annuel 2000-2001 (2x)
- 3 2001 Orientations 2001-2002
- 4 2001 Bulletin Milieu de vie, mai 2001
- 5 31/10/00 Rapport du GÉRIS « à propos de la spécificité des centres communautaires de loisir »
- 6 26/05/00 Procès-verbal de l'AGA 2000
- 7 2000 Guide « Expédition Jeunesse 2000 » (2x)
- 8 Nov. 1999 Document « La FQCCL : Qui est-elle ? »
- 9 Mars 1987 Guide « Le thème- Activités et outils d'animation »
- 10 ? Dépliant « Les centres communautaires de loisir »
- 11 ? Cahier pédagogique « Planification d'un programme de formation »
- 12 ? Guide « Jeux et créativité du moniteur »
- 13 ? Guide « Chanter au terrain de jeux »
- 14 ? Cassettes audio « Chanter au terrain de jeux 1 à 108 »

24-Fédération québécoise des échecs

- 1 2001 Revue Échec +, mai-juin 2001
- 2 2001 Dépliant « Répertoire des clubs d'échecs du Québec en l'an 2001 »
- 3 2000 États financiers au 31 mars 2000
- 4 1998 Dépliant sur la notation et les règlements du jeu d'échecs
- 5 ? Document explicatif

25-Fédération québécoise des jeux récréatifs inc.

- 1 08/06/01 Rapport d'activités 2000-2001 et Orientations 2001-2002
- 2 01/10/98 Règlements généraux

26-Fédération québécoise du loisir littéraire

- 1 2001 Bulletins de la FQLL, juin 2001
- 2 2001 Bulletins de la FQLL, avril 2001
- 3 2001 Bulletins de la FQLL, février 2001
- 4 2001 Dépliant du calendrier des activités de l'hiver 2001
- 5 ? Activités
- 6 ? Historique

27-Les Scouts du Québec

- 1 08/08/01 Feuilles imprimées du site Internet

28-Jeunesse Ouvrière Chrétienne

- 1 Mai 2001 Rapport d'activités 2000-2001
- 2 2001 Dépliant sur le rallye-camping
- 3 2001 Feuillet publicitaire
- 4 2000 Journal Jeunesse Ouvrière, septembre 2000
- 5 ? Dépliant JOC
- 6 ? Dépliant « Mes conditions de vie sans conditions, j'y tiens et toi? »

29-Kérroul

- 1 avril 2000 Actes du colloque (leurs recommandations sont leurs priorités, p. 12,17 et 21)
 - 2 avril 2000 Rapport d'activités 1999-2000
 - 3 29/08/91 Règlements généraux
- + Carte d'affaires

30-Les cercles des jeunes naturalistes

- 1 08/03/01 Rapport d'activités 2000-2001
- 2 2001 Revue Les naturalistes, printemps 2001
- 3 16/10/00 Plan d'action 2000-2001 et plan de développement des ressources humaines
- 4 juin 1996 Règlements généraux (qui devront être révisés en 2001)
- 5 ? Dépliant « Un monde à découvrir »

31-Les Clubs 4-H du Québec inc.

- 1 2001 Journal Entre deux branches, printemps 2001
 - 2 2001 Rapport d'activités 2000-2001
 - 3 été 2001 Publicité de la Récréathèque
 - 4 2000 Plan triennal 2000-2003
 - 5 mai 1996 Guide d'information
 - 6 ? Dépliant « Des outils pédagogiques à votre portée »
 - 7 ? Dépliant « Les Clubs 4-H du Québec ? Moi, j'embarque! »
 - 8 ? Dépliant « Un club ... pour ma nature »
 - 9 ? Feuillet publicitaire « Partout au Québec...pourquoi pas chez vous? »
- + Carte d'affaires

32-Mouvement québécois des camps familiaux

- 1 26/05/01 Plan d'action 2001-2002
- 2 26/05/01 Rapport d'activités 2000-2001
- 3 27/06/00 Statuts et règlements
- 4 ? 1997 Dépliant « L'aventure des vacances familiales, ça vous intéresse? »
- 5 ? Document de présentation

33-Radio Amateur du Québec inc.

- 1 07/04/02 Feuilles imprimées du site Internet
- 2 08/08/01 Feuille imprimée du site Internet
- 3 24/06/00 Règlements généraux (feuilles imprimées du site Internet le 07/04/02)
- 4 ? Dépliant « Radio Amateur »

34-Société des attractions touristiques du Québec

- 1 mars 2001 Plan de développement 2001-2004 de SFFQ et SATQ
- 2 2000 États financiers au 31 août 2000
- 3 07/03/98 Règlements généraux

35-Festivals et Événements Québec

- 1 mars 2001 Plan de développement 2001-2004 de SFFQ et SATQ
- 2 2000 États financiers au 31 août 2000
- 3 08/03/98 Règlements généraux
- 4 ? Les Services aux membres

36-Société québécoise de spéléologie

- 1 17/02/02 Feuilles imprimées du site Internet
- 2 2001 Dépliant sur la programmation de l'École québécoise de spéléologie
- 3 2001 Dépliant sur le site cavernicole de Saint-Léonard
- 4 2000 États financiers au 31 mars 2000

- 5 mai 1999 Dépliant sur les stages Découverte
- 6 mars 1998 Dépliant « Spéléologie, Venez vivre sous terre avec nous! »

37-Tourisme Jeunesse

- 1 24/07/01 Lettre de présentation du rapport annuel 2000-2001 par la DG
 - 2 2001 Carte des auberges de jeunesse 2001 – Est du Canada
 - 3 2001 Rapport annuel 2000-2001
 - 4 2001 Rapport financier annuel consolidé, au 31 mars 2001
 - 5 2001 Magazine GO!, mars 2001
 - 6 ? Dépliant « Devenez membre à vie »
 - 7 ? Guide « Bienvenue et à bientôt »
- + Carte d'affaires

38-Vélo Québec

- 1 05/07/01 Document du Groupe Vélo imprimé du site Internet
- 2 05/07/01 Rapport annuel d'activités AGA 2001 (2x) Télécopies

40. Fédération québécoise du canot et du kayak
--

- 1 2001 Plan de développement stratégique 2001-2004
- 2 automne 2001 Rapport des activités du 01/11/00 au 31/10/01

